

contact.sev

tél. 031 357 57 57, fax 031 357 57 58, e-mail: contact@sev-online.ch, Internet: www.sev-online.ch

Yvette Jaggi

Le développement du rail est jalonné de contradictions.

Page 4



47% de participation ?

Le politologue Claude Longchamp prédit une participation de 47 % aux prochaines élections fédérales et soutient que les émotions incitent les gens à voter.

Pages 6 - 7



Simon Dovi

Le conducteur de bus lausannois n'a pas oublié les défavorisés du Togo, son pays d'origine.

Page 24

Le SEV a évalué les parlementaires selon leur comportement de vote

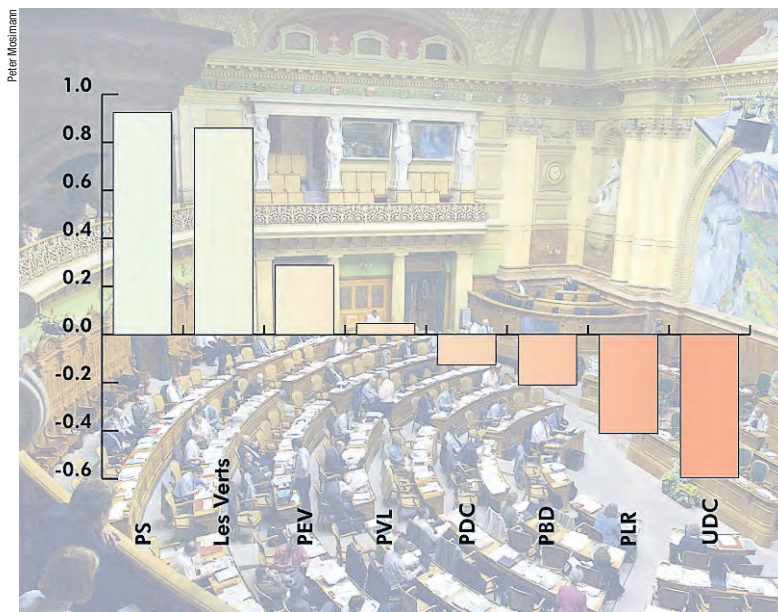
Classement du SEV : PS au top et flop de l'UDC

Après l'évaluation de 22 votes choisis au Conseil national, le résultat est clair : le PS et les Verts sont les plus proches du SEV et l'UDC la plus éloignée.

Le SEV a sélectionné 22 votes dans le domaine des transports, du social, des services publics et de la protection des travailleurs et évalué les résultats. Le résultat est net : durant les quatre dernières années, les parlementaires du PS et des Verts ont presque toujours voté dans le sens du SEV, ceux de l'UDC très rarement. Au milieu on trouve le PEV, les verts libéraux, le PDC et le PBD qui sont plus proches du SEV que le PLR.

pmo

Tous les détails du ranking des parlementaires par le SEV sont dans le dossier, pages 11 à 14



Les partis, selon la moyenne de leurs conseillères et conseillers nationaux : une valeur de +1 signifierait un accord complet avec le SEV et -1 une opposition totale.

La conférence CCT du SEV déçoit sur la mise en œuvre de Toco

Une question de confiance

Plus de 100 délégués sont venus à la conférence CCT du 21 septembre à Berne. Ils n'ont pas caché leur mauvaise humeur sur la façon dont les CFF ont mis en œuvre le nouveau système salarial. Car les CFF doivent encore fournir une description de poste utilisable à des centaines de travailleurs, ce qui explique le surmenage de certains chefs et la nouvelle organisation du secteur RH. Les personnes concernées

arrivent toutefois à bout de patience et leur confiance est détruite. Parce que la description de postes est la base pour établir une classification correcte. Le SEV ne lâchera pas, jusqu'à ce que les classifications discutables qui ont été présentées soient vérifiées et corrigées, si nécessaire.

Pages 2 - 3

ÉDITO

INDÉPENDANTS OUI, NEUTRES NON !

La mission essentielle du SEV consiste à défendre les intérêts de ses membres. Les conditions de travail, les questions liées à l'emploi pour les actifs et aux rentes pour les pensionnés sont notre pain quotidien. Dans les statuts du SEV, il est marqué que pour atteindre ces buts, nous pouvons collaborer avec des partis politiques. Ce que nous faisons.

Nous le faisons par exemple au sujet de l'AVS, des caisses de pension, des transports et des services publics. Les statuts du SEV disent aussi que nous devons être indépendants des partis politiques. Ce que nous sommes. Nous travaillons avec les partis qui nous aident à atteindre les buts du SEV (et le fait que ce soit toujours les mêmes partis sur lesquels nous pouvons compter n'a rien à voir avec une dépendance).

Nous sommes donc indépendants des partis politiques, mais en aucun cas neutres. Nous ne devons pas l'être car les conditions cadres de notre travail et de nos rentes, tout comme la politique menée sur le front des transports et des services publics dépendent des décisions prises par le pouvoir politique. Pour ces raisons, nous ne pouvons pas rester indifférents aux élections du Conseil national et du Conseil des Etats qui auront lieu le 23 octobre prochain.

Allons donc tous voter et votons pour les partis et les parlementaires sur lesquels nous pouvons compter.

Je compte sur vous !

Giorgio Tuti, président SEV

RENCONTRE DES RESPONSABLES DES SECTIONS SEV DE SUISSE ROMANDE

Lors de cette rencontre, les délégués ont participé à un débat sur le thème des caisses de pension à l'aune de la crise financière. Des discussions il est ressorti que les représentants des salariés dans les conseils de fondation sont de plus en plus confrontés à des situations difficiles et qu'ils ont besoin d'un appui du syndicat.

Page 5

Première conférence CCT après l'introduction du nouveau système salarial CFF

Il faut corriger ce qui va de travers

Descriptions de postes inutilisables ou toujours manquantes, classifications douteuses, gens des RH et supérieurs dépassés: le feed-back des délégués sur le nouveau système salarial est très critique. Ils attendent des corrections rapides, afin que la motivation du personnel ne chute pas.

Les 107 délégués ont jugé très sévèrement les cadres supérieurs, qui semblent si mal connaître le travail de leurs subordonnés. Ils ont donné aux gens des RH des données inexactes ou fausses, qui ont ensuite «juste été copiées-collées», comme l'a dit un délégué. Il y a eu trop souvent des descriptions de pos-

tes inutilisables, d'où aussi les bases manquantes pour une classification correcte. Pour le vice-président Manuel Avallo, il est clair que les erreurs commises lors de la mise en œuvre de Toco doivent absolument être corrigées, «même si cela dure longtemps. C'est notre devoir commun». Certaines descriptions de postes ont déjà été remaniées sur la base des demandes ou des interventions du SEV. Pour d'autres il faut plus de temps et de persévérance. Les traductions manquantes en français et italien pour certaines descriptions de poste ont été livrées entre-temps.



De nombreux ouvriers des ateliers industriels font partie des cas de garanties.

CLASSIFICATIONS DISCUTABLES : OÙ SE SITUE LE PROBLÈME ?

Le SEV veut vérifier les classifications et avant tout celles dont le niveau d'exigences (NE) est plus bas dans le nouveau système salarial que l'échelon de fonction (EF) correspondant dans l'ancien système salarial. Il en va de même pour tous les cas où la classification n'est pas au même niveau, mais plus basse. Un transfert au même niveau veut dire :

EF 1 = NE A

EF 2/3 = NE B

EF 4/5 = NE C, etc., même si cette logique n'est pas exacte à 100 % dans tous les cas.

Ce qui est clair est que les classifications individuelles communiquées aux collaborateurs fin mai par les CFF n'étaient pas actualisées selon les négociations. Elles ont été faites par les RH CFF, et sont donc hâtives pour les raisons suivantes :

- descriptions de poste plus actuelles
- organigramme actuel de chaque unité de l'organisation
- autres raisons comme la grille de fonction, les modèles de description et les chaînes de fonction.

Le SEV était présent seulement à certains workshops de classifi-

cation, afin de garder un œil sur le système des classifications. Les bases mentionnées ont joué un rôle essentiel dans la vérification des classifications, en particulier dans les descriptions de postes. Car sans descriptions correctes, aucune classification correcte n'est possible. Le SEV a dû établir qu'il manque toujours des descriptions de poste utilisables à de nombreux endroits.

Qu'est-ce qui a été négocié ?

Avec les négociations CCT, le SEV a accepté le changement de 29 EF à 15 NE, y compris les valeurs salariales maximum et minimum des 15 NE. Comme les valeurs maximum de la NE A jusqu'à G sont plus basses que la valeur maximum du EF 1 jusqu'à 13, les collaborateurs concernés de ces niveaux de fonction sont allés directement dans les cas de garanties quand ils avaient déjà atteint la valeur maximum. Le transfert s'est aussi fait au même niveau du nouveau système salarial.

– Valeur maximum de EF 1 (avec évaluation du personnel de niveau C) = 59 036 CHF, valeur maximum de NE A = 56 666 CHF. Garantie 2011 = 2370 CHF

– Valeur maximum de EF 2 (avec évaluation C) = 61 308 CHF, valeur maximum de NE B = 61 058 CHF. Garantie 2011 = 250 CHF

– Valeur maximum de EF 3 (avec évaluation C) = 63 668 CHF, valeur maximum de NE B = 61 058 CHF. Garantie 2011 = 2610 CHF, etc.

Sont concernés les EF 2, 4, 6 et les EF impairs jusqu'à 19.

Le SEV a accepté à contrecoeur en décembre des valeurs maximales plus basses pour les niveaux d'exigences de A à G. Cela afin d'éviter que le personnel CFF soit divisé en plusieurs branches, où les salaires auraient subi une pression encore plus extrême. Le SEV a obtenu au préalable une augmentation de 1% pour les valeurs maximum et minimum. Le SEV est derrière ce résultat de négociations.

Le SEV a cependant de grandes réserves sur la multiplication frappante des classifications plus basses dans certains domaines et métiers CFF. C'est pourquoi il a fait des requêtes collectives pour vérifier les classifications de 80 fonctions.

F/hk

Des RH dépassées

Il semble aussi dans une certaine mesure qu'il manque aux RH tout simplement du personnel ou des compétences spécialisées. Un délégué a exprimé de façon claire et nette son écœurement face à ces résultats jusqu'ici défailants, sous des applaudissements vigoureux. Le président SEV Giorgio Tuti a rappelé que les gens des RH ont traversé une réorganisation qui n'aide bien sûr pas les responsables concernés.

L'attention a été attirée plusieurs fois sur la proportion particulièrement élevée des cas de garantie dans certains domaines – par exemple à la division Infrastructure pour les travaux, dans les postes d'aiguillage ou les gares marchandises ainsi que dans les ateliers industriels de la division voyageurs.

Il y a maintenant là des jeunes ouvriers de 25 à 30 ans qui sont déjà au maximum salarial ou au-dessus dans leur niveau d'exigence, a rapporté un collègue d'un atelier industriel. «Beaucoup sont déçus à cause de ça !» Car dans un tel cas, seules des primes ponctuelles pour des prestations particulières ou des hausses générales de salaires

permettent d'obtenir une augmentation de revenu – du reste pour ce dernier point c'est uniquement grâce au nouvel accord qui fait profiter les travailleurs avec garantie de la moitié des hausses de salaire.

Il y a des collaborateurs avec garanties de salaire qui gagnent 9000 francs de plus que le maximum de leur niveau d'exigence, a rapporté un délégué. «Ces gens n'ont absolument plus aucune perspective de salaire!» Beaucoup resteraient même sous garantie s'ils passaient dans le niveau d'exigences supérieur, et cela pourrait mettre en péril leurs chances de promotion en cas de changement de fonction volontaire. Ceux qui acceptent une augmentation du taux d'activité sur demande de l'entreprise, et qui veulent ensuite à nouveau le réduire risquent également de voir la garantie tomber.

Ce dernier point n'est pas exact, a expliqué le secrétaire syndical SEV Philipp Hadom, la garantie de salaire est assurée pour le taux d'activité en vigueur. Il en va autrement d'un changement volontaire de fonction. Dans ces cas il vaut la peine d'être prudent, et de consulter la protection

avec Toco

juridique SEV avant de signer quoi que ce soit.

Problèmes de motivation

Comment les collaborateurs seront-ils motivés à prendre une charge plus lourde avec des tâches supplémentaires, sans aucune forme de compensation? Philipp Hadorn voit cela comme un problème auquel les CFF doivent trouver des solutions concrètes maintenant.

Celles-ci sont également nécessaires dans les secteurs où les 29 échelons de fonction ont été réduits à 15 niveaux d'exigence, suite aux vœux des CFF. La conséquence est que davantage de gens des anciens domaines d'activités sont maintenant classés au même niveau. Peu importe s'ils accomplissent des tâches supplémentaires et s'ils ont acquis les compétences nécessaires ou non, par exemple dans la vente.

Plusieurs collègues ont exprimé le soupçon que les CFF pourraient tout simplement rayer les garanties 2011 quand la CCT expirera en 2014. On ne peut pas faire un tel procès d'intention aux CFF, ont ras-

suré Philipp Hadorn, Manuel Avallone et Giorgio Tuti. Jusqu'ici les garanties de salaire des CFF ont toujours été illimitées, les garanties 2011 expressément aussi, et au cas où les CFF voudraient soudain les appliquer autrement, le SEV saura se défendre.

Des classifications à corriger!

Nous sommes d'accord que la mise en œuvre de Toco se fait de manière tout sauf idéale. Les CFF doivent maintenant prouver que les classifications se font partout avec des descriptions de postes actuelles et correspondant à la réalité, ainsi que la chaîne de fonction et les modèles de description qui s'y rapportent», résume Manuel Avallone. Il esquisse les étapes suivantes: à côté des demandes individuelles, le SEV a fait des requêtes collectives pour 80 fonctions, parce qu'il nourrit le soupçon tout à fait fondé que celles-ci ne sont pas classées correctement. Les CFF doivent maintenant démontrer lors de séances communes avec le SEV comment ils en sont arrivés à ces classifications et corriger les erreurs de classements. Les requêtes

concernent des milliers de collaborateurs et ceux qui reçoivent un avertissement des RH CFF malgré le dépôt d'une requête (comme ceux qui n'ont pas réagi au délai du 15 septembre sur la lettre d'information des CFF de fin mai) doivent s'annoncer au SEV.

Exposé de Giorgio Tuti

Giorgio Tuti a esquissé dans un exposé le tableau du difficile environnement économique actuel et il a établi, en vue des futures négociations salariales, que le domaine des TP n'est pas touché par le franc fort – excepté pour les chemins de fer touristiques, les diminutions de capital des caisses de pensions et les pertes déplorées à Cargo, que les CFF ont cependant pu compenser jusqu'ici par des achats plus avantageux.

La commission CCT a aussi traité du sujet des négociations salariales, en siégeant après la conférence CCT. Celle-ci a d'abord confirmé les 20 membres de la commission CCT proposés par les sous-fédérations et les commissions.

Fi/hk

POINT DE VUE

« J'en ai marre et je vote UDC ! »

Voilà une déclaration que j'entends régulièrement parmi les cheminots. Lorsque je creuse pour en savoir un peu plus, je me rends compte de l'efficacité de la communication de ce parti. Avec de grosses ressources financières et un savoir-faire particulièrement efficace, ce parti arrive à imposer ses thèmes.

Evidemment, je regrette que certains collègues gobent les thèses de l'UDC, surtout sans les avoir étudiées au-delà d'un simple slogan. Plus inquiétant, je suis effaré de constater que les cheminots, actifs et retraités, connaissent mal le programme de l'UDC. Si je leur demande la ligne politique de l'UDC en matière de transports, je me retrouve souvent face à un grand... silence. Pourtant, il suffit d'aller sur le net et de lire le document intitulé « Oui à la vérité des coûts et à l'efficacité – non à l'obstruction idéologique du trafic », publié en 2007. A travers ce document de fond, il est facile de faire plus ample connaissance avec l'UDC.

Selon eux, « ... l'Etat a investi des milliards dans des modes de transport inefficients comme le rail ». Le financement actuel des infrastructures ferroviaires résulte « d'un détournement de fonds ». Rien que ça... Mais l'UDC n'oublie pas le personnel dans son analyse: « Une analyse des chiffres indique que le nombre d'employés des transports ferroviaires est disproportionné par rapport à celui du trafic routier, ou en d'autres termes, la valeur ajoutée par employé est massivement plus élevée dans le trafic routier ». Je vous laisse apprécier cette analyse...

Dans la suite du document, l'UDC avance ses propositions. Le but n'est pas de les citer exhaustivement mais certaines méritent d'être résumées. Ainsi, l'UDC exige que l'intégralité des revenus provenant de la route soit exclusivement affectée aux transports routiers individuels. L'UDC, intimement liée au lobby routier,

attaque ainsi sournoisement le développement même des transports publics. Elle affirme que « les transports publics, eux, ne génèrent pas d'argent; ils se contentent d'en prendre ailleurs! ». Une pensée encore pour les employés avec une position sur les caisses de pensions:

« L'UDC rejette catégoriquement un nouveau refinancement de la caisse de pensions malade des CFF, tout comme un éventuel assainissement de l'Ascoop. »

Comme secrétaire syndical, je m'engage à défendre les intérêts des membres SEV, à défendre les transports publics. En lisant les positions de l'UDC, j'ai acquis une certitude: un cheminot qui vote UDC se tire une balle en plein cœur.

Olivier Barraud

PHOTO DE LA SEMAINE: 90 ANS DE DIFFÉRENCE D'ÂGE À MARTIGNY



Le week-end dernier, les Transports de Martigny et Région (TMR) et l'association du Train Nostalgique du Trient (TNT) ont présenté en public leurs bijoux. Les TNT ont montré l'automotrice 32 qui célèbre cette année ses 90 ans et les TMR ont dévoilé en avant-première l'une des nouvelles rames panoramiques Beh 4/8 - la rolls-royce des automotrices à crémaillères - qui circulera dès l'année prochaine sur la ligne Mont-Blanc Express.

Photo AC

Options, contradictions, progression malgré tout

Moins de quinze ans après la séparation entre la société de transport SNCF et le Réseau ferré de France (RFF), Nathalie Kosciusko-Morizet, depuis novembre 2010 ministre de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement, assure qu'elle n'a « pas de religion sur ce sujet ». Mais, dans le même entretien accordé à Ville Rail & Transports (21.9.2011), elle signale son désaccord en observant que ni l'une ni l'autre des sociétés partenaires issues de la désintégration ne sont pleinement satisfaites de la situation. Plus près de nous, moins de quinze ans (on l'espère) avant le prolongement de la troisième voie aménagée de Genève à Coppet, les CFF mettent à l'enquête la construction de murs antibruit sur des terrains acquis pour cette même voie supplémentaire. Décidément, de part et d'autre du Jura, les trains ne roulent pas seulement en marche avant.

C'est irritant et apaisant à la fois : la pensée humaine ne progresse pas de façon linéaire mais par à-coups, détours et parfois même retours en arrière. On enrage d'avoir à subir les surcoûts engendrés par tant d'hésitations là où un projet cohérent pourrait être conduit à moindres frais. Mais on

se console en sachant qu'aucune option n'a jamais une portée définitive et peut être corrigée si elle s'avère malvenue.

Les politiques des transports et de l'énergie, pour ne rien dire des affaires économiques ou étrangères, fourmillent d'allers et retours, d'erreurs, de contradictions même. L'esprit du temps, par défi-



inition variable, ainsi que le phénomène de mode – et donc de démode – y sont pour quelque chose. Qui se souvient des « conceptions globales » tellement en faveur dans les années septante et huitante du siècle dernier ? Elles ont eu leur utilité comme études portant sur l'ensemble de secteurs complexes mais leurs scénarios demeuraient conservateurs.

Or, beaucoup de choses ont changé depuis lors. Les transversales ferroviaires sont partiellement construites, les agglomérations abritent les trois quarts d'une population en fort accroissement, les pendulaires et les loisirs font exploser la mobilité, les énergies renouvelables ont la cote, la sortie du nucléaire se prépare. Et, surtout, l'informatique a complètement modifié notre rapport au temps et à l'espace, l'un et l'autre effacés dans une instantanéité et une ubiquité universelles.

Les mentalités ont de la peine à suivre. Le monde virtuel est plus facile à vivre qu'à comprendre dans toutes ses conséquences. La Suisse tonique est urbaine mais ses habitants rêvent de villages. La vision attendue des politiciens se trouve bornée par les échéances électorales.

Dans ces conditions, il ne faut pas s'étonner des incohérences observées. Revenons au domaine des transports ferroviaires.

Dans son ensemble, il apparaît relativement bien maîtrisé en Suisse, où d'ailleurs le train jouit d'une cote inégalée. Du coup, on peut s'offrir le luxe justifié de soigner le détail et de prendre en compte les circonstances locales. Cela coûte moins cher d'y penser avant que de réparer après, non seulement en francs

mais aussi et surtout en termes d'image. Ainsi, quand les CFF suppriment l'arrêt des trains Interregio en gare de Palézieux autour de laquelle, conformément au Plan directeur cantonal, les autorités communales densifient l'habitat et concentrent les activités, on doit s'interroger. Les planificateurs d'horaires et les aménagistes du territoire vivent-ils dans le même monde ? Et que dire de la communication entre deux domaines différents des mêmes CFF ? D'un côté, Immobilier prépare la réalisation du futur Musée cantonal des Beaux-Arts sur le site du dépôt-atelier de locomotives au nord-ouest de la gare de Lausanne. Et cela tandis qu'Infrastructure annonce la démolition de quelque 80 logements au sud-ouest pour permettre la prolongation des quais à 420 mètres et les travaux d'extension entre Lausanne et Renens... Résultats : deux projets également nécessaires momentanément compromis, gros dégâts d'image, effets politiques latéraux imprévisibles.

Inutile de multiplier les exemples. La raison dit que le mieux serait évidemment de faire d'emblée le bon choix et de s'épargner une coûteuse démarche dialectique. L'expérience démontre que les projets, pas davantage que la pensée, n'avancent linéairement. Pour les réaliser, il faut surmonter les réflexes sectoriels, les considérations unilatérales, les autojustifications rétrospectives. En clair, il faut prendre le temps de se parler et de négocier, par-dessus les intérêts professionnels et personnels, dans l'intérêt collectif. A défaut d'une solution parfaitement harmonieuse, le compromis a davantage de chances d'amener une réelle progression que l'affrontement.

Yvette Jaggi

LA COMMISSION MIGRATION DU SEV VOUS INVITE LE 1er OCTOBRE À LA CONFÉRENCE DE LA MIGRATION USS À BERNE SUR LE THÈME « L'IMPORTANCE DE LA MIGRATION POUR LA SUISSE : BILAN ET PERSPECTIVES »

Le débat politique semble toujours plus polarisé (entre les pro- et les anti-) et finit par masquer le rôle incontournable que les migrant-e-s jouent dans l'économie suisse, et plus généralement la société. Dans sa première partie, la Conférence des migrations de l'USS discutera du rôle et de l'importance de la migration pour la Suisse et son économie et reviendra sur le programme de l'USS pour lutter contre la discrimination des migrant-e-s sur le marché du travail. En fin de matinée, une discussion en plénum réunira diverses personnalités appartenant à des partis ou associations de gauche et cherchera à cerner ce qui réunit aujourd'hui la gauche suisse sur le thème de la migration, mais aussi sur ce qui, demain, en fera un acteur central dans ce débat.

L'intégration passe aussi par la sensibilisation de l'opinion publique. A cet égard, les concepts centraux de la prochaine campagne d'Unia sur le thème « Pas de Suisse, sans nous » feront également l'objet d'un éclairage en début d'après-midi. Des groupes de travail seront enfin constitués pour discuter, échanger et développer de nouvelles idées sur certains thèmes actuels liés à la migration.

Nous vous espérons nombreuses et nombreux à la Conférence des migrations qui aura lieu à Berne le samedi 1^{er} octobre 2011. S'inscrire au plus vite auprès de : arne.hegland@sev-online.ch ou au 031 357 57 57.

Conférence des présidents et membres des comités des sections SEV Romandie

Marchés financiers et caisses de pension

Les responsables SEV de Suisse romande, réunis le 14 septembre à la Salle des Cantons du Buffet de la Gare de Lausanne, ont participé à la table ronde « Turbulences sur les marchés financiers : quelles implications pour les caisses de pension et l'économie ? »

« Dans l'actuelle crise financière, tout le monde ne perd pas de l'argent. Il y a des rapaces qui en profitent ! Quel est au juste le poids des banquiers et des assureurs au Parlement ? » Pierre-Marc Iseli, président de la section VPT NStCM/TPN, n'y va pas de main morte lorsqu'il interpelle les orateurs invités à cette table ronde. Roger Nordmann, conseiller national vaudois PS, lui répond clair et net : « Le lobby des assurances, par le truchement du financement des partis, est extrêmement fort au Parlement ! » A quelques semaines des élections fédérales, nous voilà donc renseignés. Mais à vrai dire ce n'est pas un scoop d'apprendre que les gros intérêts financiers sont plutôt bien défendus par la majorité de droite du Parlement.

Roger Nordmann enfonce le clou : « Les baisses d'impôts, les cadeaux fiscaux envers les grosses fortunes et les cadeaux aux banques affaiblissent les économies nationales et alimentent cette crise financière. »

Les caisses de pension dans la tourmente

Edouard Crestin-Billet, analyste financier auprès de la banque privée Mirabaud, estime pour sa part que la crise financière provient de la fracture qui est en train de se dessiner entre deux mondes : d'un côté les pays émergents comme la Chine, l'Inde ou le Brésil qui affichent un taux de croissance élevé et, de l'autre côté, les pays de l'Union européenne, de l'Amérique du Nord et du Japon qui souffrent eux d'une dette colossale et d'une crois-



De gauche à droite : Daniel Trolliet, secrétaire syndical SEV et animateur de la table ronde ; Pascal Delessert, directeur-adjoint des Retraites Populaires ; Edouard Crestin-Billet, analyste financier auprès de la banque Mirabaud et, en premier plan, Roger Nordmann, conseiller national vaudois PS.

sance très faible. Résultat des courses : « Nous assistons à une baisse structurelle de la rentabilité du capital, accompagnée d'une volatilité des marchés financiers. » Avec le troisième orateur invité à cette table ronde, le directeur-adjoint des Retraites Populaires Pascal Delessert, le débat glisse tout naturellement vers les caisses de pension. « Dans ce contexte de crise financière internationale, on n'arrive plus à stabiliser les portefeuilles des caisses de pension. Il faut gérer les risques et viser le plus possible une bonne diversification des placements. »

S'investir davantage

Dans la Salle des Cantons du Buffet de la Gare de Lausanne, les quelque cinquante responsables des sections SEV romandes ont compris qu'actifs et pensionnés devront encore passer à la caisse d'une manière ou d'une autre pour soigner leur 2^e pilier. Roger Nordmann appelle les syndicalistes « à s'investir davantage dans la gestion paritaire des caisses de retraite et à se battre pour une AVS forte ».

Alberto Cherubini

L'assainissement des caisses de pension pèsera lourd dans les négociations salariales de cet automne

Le secrétaire syndical Olivier Barraud a présidé cette 4^e journée des présidents et membres des comités des sections SEV de Suisse romande. Le président du SEV Giorgio Tuti et la vice-présidente Barbara Spalinger étaient présents. En parlant des prochaines négociations salariales, Giorgio Tuti a relevé que le succès des transports publics dans notre pays était en grande partie dû au travail des employés et qu'ils méritaient logiquement de voir leur salaire réévalué : « Cette augmentation de la productivité doit être récompensée, mais l'assainissement des caisses de pension et la situation financière internationale vont peser dans les négociations », a souligné le président du SEV. Barbara Spalinger a annoncé que le

SEV va mettre sur pied un réseau regroupant les représentants des salariés au sein des conseils de fondation des caisses de pension. Ce qui va dans le sens préconisé par Roger Nordmann de booster la participation des travailleurs dans la gestion du 2^e pilier.

5^e semaine de vacances

Dans un tour de table, les quatre secrétaires syndicaux romands ont évoqué les principales affaires en cours dans les sections VPT qu'ils accompagnent. Jean-Pierre Etique, Christian Fankhauser, Daniel Trolliet et Olivier Barraud ont bien entendu parlé des négociations salariales qui vont avoir lieu cet automne. Plusieurs avancées vers une cinquième semaine de vacances semblent se con-

firmer. Serge Anet, président de PV Genève, demande où on en est avec les pensionnés « nouveaux et anciens » des CFF. Dans l'attente de nouvelles du côté de la Caisse de pensions CFF, Giorgio Tuti rend les participants attentifs sur le risque de voir la droite lancer une offensive contre l'AVS après les élections fédérales. Moralité : votez pour celles et ceux qui défendent vos intérêts (lire le dossier « Elections fédérales » dans ce numéro). Jean-Claude Cochard, membre du comité de la section VPT GoldenPass, s'insurge contre les cadeaux fiscaux qui sont faits aux entreprises « et c'est nous qui devons payer l'assainissement des caisses de pension ». On ne prête qu'aux riches, comme disait l'autre.

AC



« 40% des votants savent déjà qu'ils recourront au panachage. Pour ce type d'électeurs, je pense effectivement qu'un classement comme celui fait par le SEV est utile. »

Claude Longchamp, politologue

Elections fédérales du 23 octobre prochain

« Les émotions favorisent la mobilisation »

Depuis une vingtaine d'années, Claude Longchamp est l'un des analystes politiques suisses les plus écoutés de notre pays. *contact.sev* l'a rencontré pour qu'il nous parle de la campagne électorale et des enjeux des prochaines élections fédérales.

contact.sev: Il y a quatre ans, la campagne électorale avait été passablement agressive, mais cette année elle paraît plus tranquille. Les observateurs politiques font-ils un autre constat ?

Claude Longchamp: Non, même s'il faut tenir compte du fait qu'il reste encore cinq semaines (l'interview a eu lieu le 15 septembre, n.d.l.r.) avant le scrutin et que la campagne peut encore s'enflammer. Il y a quatre ans, souvenez-vous, il était beaucoup question de Conseil fédéral et on avait l'impression que les citoyennes et citoyens allaient élire notre gouvernement. Cette année le scénario est différent. Franchement, je trouve que c'est mieux ainsi. Par contre, nous sommes aux prises avec deux thèmes brûlants qui conditionnent fortement le débat: la catastrophe de Fukushima et l'intervention de la BNS contre le franc fort. Sur ces deux thèmes, qui étaient d'actualité avant même que la campagne démarre, il faut bien reconnaître que les partis ne se sont pas entredéchirés. Ce qui fait qu'il n'y a pas une polarisation de la campagne aussi forte que celle de 2007.

A partir de cette première analyse, est-il possible de prévoir le taux de participation ?

Il sera probablement inférieur à ce qu'il a été il y a

quatre ans. Les émotions favorisent la mobilisation. Nous tablons sur un taux de participation de 47 %.

Avant les élections, les médias multiplient les classements et les évaluations des candidates et candidats, comme le fait *contact.sev* dans ce numéro. Pensez-vous que de tels classements influencent les électrices et les électeurs ?

Les plates-formes smartvote ont une certaine influence

« Si un parti n'est pas à même de maintenir une ligne de conduite claire et cohérente, il perd en crédibilité. »

parce qu'elles permettent de comparer nos opinions avec celles des candidates et candidats. Il y a quatre ans, un millions d'électrices et d'électeurs ont consulté smartvote sur deux millions et demi de gens qui sont allés voter! Malgré tout, je ne pense pas que cette comparaison soit l'élément qui influence le plus les électrices et les électeurs. Je suis d'avis que ce sont les candidates et candidats qui se profilent le plus qui sont les mieux élus, parce qu'ils donnent l'impression qu'ils pourront faire changer les choses.

Dans ce numéro de *contact.sev*, nous publions un tableau qui indique qui a voté quoi durant l'actuelle législature. A votre avis, est-ce qu'un tel classement a du sens ? En fin de compte, les gens ne vo-

tent-ils pas plus pour un parti que pour des personnes ?

Pour un syndicat comme le SEV, un tel classement est utile parce qu'il indique quels sont les politiciens et non seulement les partis qui sont les plus proches de ses positions. Ceci est particulièrement valable pour les candidates et candidats qui se situent au centre de l'échiquier politique, car ce sont souvent eux qui permettent de créer des majo-

rités. Mais ça reste somme toute difficile d'affirmer si ces classements servent vraiment à quelque chose. Il y a des électrices et des électeurs qui font leur choix après avoir recueilli beaucoup d'informations, d'autres votent sur la base de leurs convictions. 40% des votants savent déjà qu'ils recourront au panachage. Cette tendance est en continue augmentation. Pour ce type d'électeurs, je pense effectivement qu'un classement comme celui fait par le SEV est utile.

On dit qu'un taux de participation élevé est favorable à la gauche. Il y a quatre ans, beaucoup de gens ont voté, mais c'est l'UDC qui a gagné.

Cette indication remonte aux années septante, où la

baisse de la participation s'expliquait entre autres par la présence du parti socialiste au Conseil fédéral qui, à la longue, écornait le débat politique. Par la suite, il y a eu une « repolitisation » due à des thèmes tels que l'écologie, l'Union européenne ou encore la politique migratoire. Les partis qui ont su tirer profit et polarisé le débat sur ces thèmes ont marqué des points. Aujourd'hui, au niveau fédéral, nous avons 30% de l'électorat qui vote de manière systématique et 20% qui décide de participer au coup par coup, selon l'objet soumis au vote. Ce sont les partis qui ont la plus forte capacité d'indignation qui réussissent le mieux à mobiliser. Comme si toute une catégorie de la population n'allait voter que quand elle est fâchée ou remontée contre tel ou tel objet.

Est-ce qu'une campagne électorale compte vraiment pour le résultat final ?

En préambule, je dirai qu'aujourd'hui les débats sont beaucoup plus tranquilles que, par exemple, durant la campagne sur les minarets. Lorsqu'il s'agit d'élections, le choix du parti est un processus qui s'effectue sur le long terme. Les électrices et électeurs savent en principe déjà pour quel parti ils voteront. Par contre, le choix des candidats est généralement effectué

durant les six semaines qui précèdent la votation. De ce point de vue, les élections fédérales en Suisse ne peuvent pas être comparées avec celles d'autres pays où les électrices et électeurs doivent se contenter de voter pour des partis et peuvent rarement privilégier tel ou tel candidat. Donc la campagne ne porte pas uniquement sur le choix du parti, mais également sur le choix des candidats.

Quels sont les éléments qui nous permettent de dire que telle ou telle campagne a été conduite avec succès ?

Un parti doit être capable de communiquer sur le long terme. Aujourd'hui les gens croulent sous les gros titres et les petites phrases. Dans ce magma d'informations, si un parti n'est pas à même de maintenir une ligne de conduite claire et cohérente, il perd en crédibilité. Dans ce contexte, il est préférable de savoir incarner des valeurs portant sur le long terme, en mettant en avant des arguments solides illustrés par des images fortes. Pour atteindre ce but, il est nécessaire de pouvoir compter sur des personnalités et des actions politiques claires. En cela, l'UDC est championne du monde, elle réussit à capter l'attention toujours avec les mêmes thèmes. Par contre, le front rose-vert est moins bon dans son marketing électo-

INTERVIEW



Claude Longchamp – pour une fois sans son fameux nœud papillon.

ral. Il faudrait toujours pouvoir raconter sa propre histoire, l'histoire de son propre parti afin de créer une sorte de mythe.

Je ne sais pas jusqu'à quel point le budget d'une campagne est déterminant. Certainement que pour des candidates et candidats peu connus, l'argent investi dans une campagne électorale peut leur permettre d'acquérir de la notoriété. La popularité n'est cependant pas suffisante si elle n'est pas accompagnée par un clair profil politique. Pour ce qui est de l'élection des conseillers aux États, les critères varient selon les cantons. Les alliances entre partis sont déterminantes. En résumé, on peut dire qu'il y a trois éléments qui déterminent l'importance d'une campagne électorale: l'ancrage au sein de la population qui ne peut être atteint que sur la durée; le

positionnement politique face aux grands thèmes d'actualité; enfin l'emballage, c'est-à-dire la campagne proprement dite.

Alors comment est-il possible de mobiliser son propre électorat?

Il faut réussir à être proche des préoccupations quotidiennes des électrices et électeurs. Sur un stand aménagé sur la place du Marché, on peut discuter avec une cinquantaine de personnes. Mais il y a beaucoup plus de monde qui écoute une interview accordée à une radio, cependant la proximité n'est pas la même. Nous savons que la peur est un facteur important de mobilisation. Les électrices et électeurs doivent sentir que l'issue des élections dépend d'eux, que ce sont eux qui décident. Il y a aussi la peur que son parti perde un siège au gou-

vernement. Dans ce sens, le débat sur la succession de Micheline

Calmy-Rey et l'insistance de l'UDC

pour retrouver son deuxième siège aiguissent certainement l'appétit électoral.

Mais quels sont les facteurs les plus importants pour une élection: le contexte socio-économique actuel, l'idéologie ou les personnes?

Probablement un mélange de ces trois éléments, mais selon des critères qui varient selon les partis: si l'on est plus marqué sur les ailes gauche ou droite, l'idéologie compte davantage, par contre si l'on se situe au centre, ce sont les personnes qui sont plus déterminantes. Les gens votent pour cinq raisons: l'identification dans la campagne conduite par son propre

parti; le mix personnes/thèmes électoraux; la tac-

« Nous tablons sur un taux de participation de 47%. »

tique; la durée; et le positionnement face aux changements sociaux.

De nombreuses personnes ayant le droit de vote se plaignent de ne pas connaître les candidats et trouvent que la classe politique est trop distante. Qu'avez-vous à leur dire?

Lorsque je suis arrivé à Berne, j'étais dans la même situation, je ne connaissais personne. Dans de tels cas, nous pouvons voter pour le parti qui nous est le plus proche, ou suivre les indications fournies par smart-vote, ou encore être à l'écoute d'un groupe d'intérêt comme le syndicat.

Peter Anliker/AC

BIO

Claude Longchamp est né le 14 mars 1957 à Fribourg. Après des études en histoire et sciences politiques, il s'est spécialisé dans les analyses sur la démocratie directe. Actuellement il effectue des analyses et sondages sur les votations et les élections pour le compte de la SSR. Il publie les analyses VOX et dirige le baromètre des préoccupations des habitants de notre pays, en particulier sur les questions ayant trait à la santé, aux finances et au racisme. Claude Longchamp préside et dirige le conseil d'administration de l'Institut de recherche GFS de Berne. Il est titulaire de nombreux mandats d'enseignement universitaire et auprès d'écoles supérieures. Il est membre du parti socialiste, même si depuis 1993 il n'est plus actif en politique. Il habite dans les environs de Berne.

SEV Assurances

La retraite ça se prépare et sa succession aussi

Gros succès à Lausanne de la première conférence sur la retraite et la succession. SEV Assurances présentera la même conférence ces prochains mois dans les autres cantons de Suisse romande.

Quelque 200 personnes ont répondu mardi 20 septembre à l'invitation de la filiale lausannoise de SEV Assurances. La Salle des Vignerons du Buffet de la Gare de Lausanne étant trop petite, les organisateurs se sont empressés de réserver la Salle des Cantons. Preuve que les thèmes abordés durant cette conférence touchent des préoccupations concrètes des membres SEV.

Le financement de la retraite

Maîtrisant son sujet du bout des doigts, Vincent Di Blasi, conseiller financier chez SEV Assurances, a parlé de la planification financière de la retraite. La nécessité de contracter un 3^e pilier devient de plus en plus évidente. De la prévoyance liée à la rente viagère, en passant par la prévoyance individuelle, les offres de SEV Assurances sont de grande qualité. La filiale lausannoise de SEV Assurances et ses conseillers régionaux se tiennent à disposition des membres SEV. Dans le domaine de la prévoyance vieillesse, une chose est sûre : plus on s'y prend tôt, mieux c'est!

Droit successoral

Stéphanie Khaww, notaire, a non sans humour dressé un aperçu de ce sujet encore tabou qu'est le droit successoral. La notaire lausannoise a passé au crible les différentes formes de testaments et les catégories d'héritiers, ce qui est possible de faire et de ne pas faire en matière de succession. L'épineuse question de ce qu'il faut faire avec ses biens immobiliers dans la perspective d'un placement dans un EMS a également été traitée par la conférencière. Vaut-il mieux vendre ou faire une donation de son propre logement? Et en cas de donation, vaut-il mieux l'accompagner d'un usufruit ou d'un droit d'habitation? Des questions auxquelles mieux vaut répondre avant la veille de son entrée en EMS.

Soirée à renouveler dans les autres cantons

En fin de soirée, aussi bien Vincent Di Blasi que Stéphanie Khaww ont été bombardés de questions. Le succès de cette soirée d'information encourage Patrick Rouvinez, gérant de la filiale lausannoise de SEV Assurances, à renouveler l'expérience dans les autres cantons romands. «Mais si des membres du SEV souhaitent nous poser des questions, ils peuvent prendre rendez-vous avec nous à tout moment», a conclu l'ancien chef de train CFF et secrétaire syndical SEV.

Alberto Cherubini



Le siège de la filiale lausannoise de SEV Assurances à la rue Saint-Martin 36, tél. 021 321 42 42, est ouvert aux membres SEV pour répondre aux questions liées à la prévoyance vieillesse et la succession, mais offre aussi ses services en matière fiscale et dans le domaine des assurances.

SEV Versicherungen
Assurances
Assicurazioni

3^{ème} pilier A

Offre spéciale

Pour les entrées en vigueur du 1^{er} juin au 1^{er} décembre 2011, nous vous offrons :

un bon d'achat Coop de Frs. 100.-- à la conclusion d'une somme assurée jusqu'à Frs. 49'999.-
ou
un bon d'achat Coop de Frs. 200.-- à la conclusion d'une somme assurée dès Frs. 50'000.--

Renseignements au 021 321 42 42

www.sev-online.ch

UNIA

La région Transjurane met au concours un poste à 100% de

Le Syndicat.

secrétaire syndical-e

Vous êtes intéressé-e par:

- L'action syndicale
- La défense des travailleurs. travailleuses, individuelle et collective
- Les discussions et négociations avec les employeurs
- Le recrutement de nouveaux membres

Vous aurez, notamment, les tâches suivantes:

- Le recrutement de membres
- La création et le soutien de réseaux de personnes militantes
- L'encadrement de groupes de personnes militantes
- Assumer des permanences syndicales
- Assurer le suivi de dossiers individuels et collectifs de nos membres
- Défendre les intérêts de nos membres auprès des employeurs et des tribunaux
- Défendre les intérêts des travailleurs dans des commissions paritaires

Pour ce poste exigeant, nous requérons les compétences suivantes:

- Fortes capacités d'adaptation, notamment aux rythmes de travail irrégulier
- Bonnes connaissances des outils informatiques Word, Excel, Internet
- Aptitudes à apprendre le droit du travail et les assurances sociales
- Un bon sens de la communication orale et écrite en français
- Sens de l'organisation et être capable de travailler en équipe
- Un permis de conduire

Nous vous offrons:

- Des prestations sociales intéressantes d'un syndicat national
- Une formation continue

Entrée en fonction: 1^{er} novembre 2011 ou à discuter

Si vous êtes résolu-e à relever un défi aussi intéressant que varié, nous attendons avec plaisir votre candidature munie de tous les documents nécessaires d'ici le **7.10.2011** sous pli confidentiel ou par internet à l'attention de: Pierluigi Fedele, Secrétaire régional. Unia Transjurane - 19, rue des Moulins - CH-2800 Delémont. Tél.: 032 421 60 68 - Natel: 079 384 00 24 - pierluigi.fedele@unia.ch

Fiscalité

Les riches à la caisse

Impôts : des corrections qui n'ont que trop attendu, concernant les gros salaires et les super-riches.

La crise financière est aussi en rapport avec la répartition toujours plus inégale des revenus et de la fortune (cf. p. ex. le livre de R. Rajan). Toujours plus de monde est d'accord là-dessus – et aussi l'élimination des déficits publics – suppose donc une répartition plus juste des revenus et de la fortune. Que les gros

salaires et les super-riches doivent payer plus d'impôts, c'est devenu évident depuis un certain temps déjà. Mais politiquement, les personnes concernées ont réussi jusqu'à ce jour à empêcher que cela ne se fasse. L'imposition des bonus en Angleterre (50%, limité dans le temps) est restée une exception. Que quelqu'un reconnaisse, comme le milliardaire Warren Buffett dans le « New York Times », qu'il paie trop peu d'impôts est également exceptionnel. En France, certains riches essaient d'échapper à une

éventuelle imposition obligatoire en proposant une taxe volontaire pour les plus riches. En Italie, ces derniers peuvent (encore) compter sur Berlusconi qui bloque toute proposition d'augmenter les impôts.

L'allègement de la charge fiscale dont ont bénéficié ces dernières décennies les gros salaires et les super-riches a parfois été énorme. Aux États-Unis, les présidents Reagan et Bush ont fortement baissé les impôts des catégories les plus élevées de revenus (les 0,5% supérieurs). En 1970, le pour-mille de revenus les plus élevés payait encore en moyenne 74,6% d'impôts, alors que ce pourcentage n'était plus que de 34,7% en 2004. Si l'on relevait aujourd'hui les impôts des 0,5% supérieurs au niveau des années 1970, le déficit de l'Etat central américain ne serait pas supprimé, mais cela entraînerait des recettes supplémentaires représentant jusqu'à 1% du produit intérieur brut. Ce qui serait un allègement bienvenu et relativement peu conséquent d'un point de vue de politique conjoncturelle.

Daniel Lampart/fq



Il n'y a pas de raison que les gens les plus fortunés ne paient pas les impôts qu'ils doivent payer.

Salaires en euros et frontaliers

Le Conseil fédéral abandonne les salariés dans la tourmente

La réponse négative, de ce jour, du Conseil fédéral à la proposition parlementaire d'interdire les salaires en euros abandonne les salarié(e)s de Suisse dans la tourmente. Les principes légaux sont pourtant clairs : si les entreprises paient les salaires en euros, afin de transmettre le risque de change aux salarié(e)s, voire même si elles ne font qu'indexer les salaires à

un cours de l'euro trop bas, elles transfèrent le risque d'entreprise à leur personnel. Ce qui est interdit par le droit du travail. De telles diminutions de salaires représentent une participation inacceptable à un développement négatif des affaires.

Il est positif que le Conseil fédéral se soit exprimé clairement contre le fait que les frontaliers ne puissent être

plus mal payés que la main-d'œuvre indigène. Ce genre d'inégalité de traitement va à l'encontre du principe de non-discrimination de l'accord sur la libre circulation des personnes (art. 2). L'USS attend des autorités de surveillance qu'elles appliquent sans faille ce principe.

Une analyse juridique de cette question se trouve sur le site www.sgb.ch USS

CFF

Billets obligatoires

Les CFF introduisent l'obligation de posséder un billet. Le SEV et la ZPV saluent et soutiennent les détails de la mise en œuvre négociés.

Le SEV, la ZPV et les CFF sont prêts pour l'introduction de l'obligation de posséder un billet en trafic grandes lignes. Ils précisent que le projet « Développement Personnel des trains » sera réalisé comme prévu. En fait partie l'accompagnement intégral à deux agents des trains grandes lignes grâce à la création de 125 nouveaux postes de travail.

L'introduction de l'obligation de posséder un billet avant le départ pour l'ensemble des transports publics a fait l'objet de larges discussions et de controverses ces derniers mois. L'introduction de l'obligation de posséder un billet permettra aux seuls CFF de dégager plusieurs millions de francs de recettes supplémentaires. Les tâches principales du personnel des trains resteront la garantie des recettes et la prise en charge des clients. Les représentants du personnel et les CFF ont abordé ensemble les détails de la mise en œuvre de l'obligation de posséder un billet. Les questions ci-après ont notamment fait partie des discussions :

- Le contrôle sporadique sera-t-il introduit en trafic grandes lignes comme en trafic régional ?

- Des suppressions de personnel sont-elles prévues ?

- Les situations conflictuelles et les agressions dans les trains grandes lignes vont-elles augmenter ?

- Pourquoi les supérieurs des agents de train n'apportent-ils pas un soutien encore plus marqué dans les situations difficiles ?

- Quelles sont les compétences du personnel des trains en matière de mesures de souplesse ?

Des marges de manœuvre susceptibles de faciliter la mise en œuvre de l'obligation de posséder un billet ont été créées avec les représen-



Andreas Menet, président central de la ZPV, a participé aux discussions liées à l'introduction de l'obligation de posséder un billet.

tants du personnel. Tous les détails utiles seront communiqués dans le cadre de la formation « Sinfo » qui débutera le 19 septembre 2011. Le SEV et les CFF se sont mutuellement engagés à respecter les principes suivants :

- Le contrôle sporadique ne sera pas introduit en trafic grandes lignes. Il n'y aura pas de suppression de postes de travail.

- Le personnel des trains disposera d'une importante marge de manœuvre à bord.

- Le projet « Développement Personnel des trains » sera réalisé comme prévu. En fait partie l'accompagnement intégral à deux agents des trains grandes lignes. Les 125 postes de travail supplémentaires prévus sur l'ensemble du réseau seront repourvus.

- Les supérieurs directs et les services compétents apporteront un soutien sans faille au personnel des trains dans le cadre de la mise en œuvre.

- L'introduction de l'obligation de posséder un billet en décembre 2011 fera l'objet d'un suivi attentif et les expériences pratiques seront régulièrement évaluées avec les partenaires sociaux.

Des réunions d'information ont été organisées dans toute la Suisse au sujet de l'obligation de posséder un billet. SEV

La foire internationale « suissetraffic » de Berne a fermé ses portes. prochain rendez-vous en mai 2013 à Genève

Succès sur toute la ligne

La « suissetraffic » a eu lieu du 6 au 9 septembre 2011 au parc des expositions de la Bernexpo. Le succès a été au rendez-vous.

Cette foire internationale des transports publics a commencé par le symposium suissetraffic avec, entre autres, la conseillère fédérale Doris Leuthard, le directeur exécutif de l'Agence ferroviaire européenne Marcel Verslype, ainsi que Michael Cramer, membre du Parlement européen et porte-parole des Verts sur les questions de transports. Les évolutions dans le domaine des transports ont été sérieusement remises en question et de nouvelles revendications et demandes concernant le développement futur de la mobilité ont été formulées. La plate-forme de rencontre suissetraffic 2011 était cette année encore une occasion unique pour les visiteurs d'obtenir en une seule journée un aperçu complet des

principales divisions de la branche. Les experts et décideurs ont saisi cette opportunité pour des discussions personnelles et pour évaluer les dernières technologies et les solutions innovantes. Le nouveau dépôt de tramways, situé à la Bolligenstrasse, était le satellite de suissetraffic, directement relié au parc des expositions pour l'occasion. On pouvait y découvrir du matériel roulant, de l'infrastructure et un nouveau système de gestion des passagers et d'exploitation.

« suissetraffic » aura lieu à Genève en 2013

La troisième édition de suissetraffic aura lieu du 27 au 29 mai 2013, à Genève, au parc des expositions Palexpo, en partenariat avec l'UITP (Union internationale des transports publics). Cette présentation commune à l'occasion du congrès mondial de l'UITP 2013 est une occasion unique de consolider les relations avec un marché cible porteur d'avenir et de développer la coopération au sein de la branche. *com.*

LES TRANSPORTS PUBLICS, UNE BRANCHE EN PROGRESSION

Des louanges de l'étranger, des voix critiques en Suisse : la vision de l'extérieur sur les transports publics et celle de l'intérieur ne sont pas tout à fait identiques. Cela s'est vérifié lors du symposium auquel ont participé des experts de l'économie et de la politique à l'occasion de la journée d'ouverture de « suissetraffic ».

Une chose n'était contestée dans aucun discours : les transports publics ont une forte progression devant eux. Le grand défi est de maîtriser celle-ci. Le directeur de l'Agence ferroviaire européenne, Marcel Verslype, a cité l'harmonisation des exigences techniques comme la tâche prioritaire des autorités. L'homologation européenne d'une locomotive dure un multiple du temps et coûte un multiple de l'argent que l'homologation de l'Airbus A380 a exigés. « Il est bien sûr évident que l'extincteur cesse de fonctionner au passage de la frontière », a-t-il déclaré avec ironie ; il est de fait que des homologations de locomotives se sont cassés les dents sur les règles divergentes au sujet des extincteurs et que la manière de signaler la queue des trains a constitué un obstacle presque infranchissable. C'est pourquoi les questions d'homologation sont prioritaires pour Verslype. Le député européen vert Michael Cramer a aussi critiqué les chemins de fer : « Ce sont les dernières cohortes de chauvins ! » Sa critique s'adressait surtout à l'Union européenne en tant que telle : « Les transports sont massivement subventionnés mais ce ne sont pas les bons qu'on subventionne, ce sont ceux qui ruinent le climat. » Les transports

rouliers et aériens ont été favorisés par des exemptions d'impôts (sur les carburants) et la gratuité des routes et autoroutes alors que les transports ferroviaires sont entravés par d'innombrables prescriptions. Faire traverser l'Europe à un train prend aujourd'hui deux fois plus de temps qu'à l'époque de la vapeur.

La conseillère fédérale Doris Leuthard a expliqué les décisions imminentes sur le financement du développement du rail. Elle a aussi dévoilé qu'elle a donné mandat de mettre sur pied des formes de « Mobility Pricing » ; elle en informera le public l'année prochaine. En accord avec le livre blanc de l'UE, la ministre suisse des transports défend le point de vue que la mobilité ne peut pas être restreinte mais qu'elle doit être maîtrisée avec intelligence. Il s'agit dès lors de trouver les meilleures solutions tant pour la route que pour le rail.

Le président de l'organisation de fournisseurs Swissrail, Daniel Steiner, a appelé la conseillère fédérale à donner un coup d'accélérateur aux investissements décidés afin de soulager l'industrie de la pression du franc fort. Konrad Schnyder, patron de Sersa, a demandé de son côté aux chemins de fer et aux entreprises de mieux collaborer : « Prenons soin ensemble de l'héritage que représente le réseau ferroviaire suisse ! » Il a en outre mis en garde au sujet de la perte de savoir spécialisé, car la relève en ingénieurs fait totalement défaut.

pmo/sa

Secrétariat central SEV de Berne

Marlyse Zurbuchen a pris sa retraite

Dès le 1^{er} septembre, notre collaboratrice de longue date de la centrale SEV a pris sa retraite anticipée.

« Les 26 ans au SEV ont si vite passé », dit Marlyse Zurbuchen d'un ton un peu mélancolique. Le travail très varié lui a plu, et aussi les contacts avec les membres. Pour exemple, les responsables des sections, lorsqu'ils lui retournaient les agendas SEV non vendus, lui adressaient souvent un petit message personnel avec parfois un petit chocolat en guise de reconnaissance. Elle a aussi souvent reçu des cartes pos-

tales de membres en vacances. Ou encore lors d'événements comme le congrès, des collègues qu'elle connaissait via le téléphone ou l'échange de correspondance venaient à sa rencontre pour la voir en chair et en os.

Les manifestations, actions matinales de distribution de flyers, récoltes de signatures sont aussi des souvenirs agréables. Même si parfois elle a dû un peu se forcer. Mais aller dans la rue fait partie du travail quand on est dans un syndicat et cela est aussi enrichissant. En tous les cas, le SEV a toujours pu compter sur Marlyse, a précisé Ursula Lüthi, responsable du personnel, lors de l'apéro d'adieu. Et c'est tou-

jours de bonne grâce qu'elle s'est mise à disposition lorsqu'il fallait une remplaçante à la réception ou quelqu'un pour aider à préparer un envoi.

Comment cette Bernoise était-elle arrivée au SEV ? Après un apprentissage de vendeuse en parfumerie et trois années passées dans le grand magasin Loeb à Berne, elle a suivi l'Ecole de commerce et travaillé ensuite aux CFF à Berne, d'abord au contrôle du trafic puis dans le département du personnel au département de l'AI. Elle a très vite adhéré au SEV. « Le syndicat est important, il défend tes intérêts », lui a dit son père, un postier. Un jour, elle a appris par une connais-



Marlyse Zurbuchen.

sance que le SEV cherchait une téléphoniste. Elle s'est annoncée et a commencé en juin 1985. Après six années, elle a changé d'occupation

pour passer au service des membres. Elle a alors été responsable de la saisie des cartes de timbrage du personnel (jusqu'à l'introduction de la saisie électronique), des agendas SEV et des chèques Reka. Elle devait aussi gérer les adresses des membres, établir la rubrique des décès pour les journaux SEV et tenir à jour les adresses des membres, qu'elle livrait, encore sous forme d'épaisses piles d'étiquettes, aux imprimeries chargées d'envoyer les journaux aux membres. Au SEV, elle a donc vécu pas mal de changements – et aussi connu quelques présidents qui, chacun, avait son propre style.

Fi

DOSSIER

Le SEV a noté les parlementaires et les partis en se basant sur 22 votations au Conseil national

Le PS en tête, l'UDC tout derrière

Un tiers environ des parlementaires vote comme l'espère le SEV lorsqu'il s'agit de politique des transports, de politique sociale ou d'environnement. Sans surprise, ce sont avant tout les membres du PS qui arrivent en tête de ce classement; sans surprise non plus, ceux de l'UDC ferment la marche.

Le voici : le premier classement SEV du Parlement ! A un mois des votations, il doit vous aider à décider quelles personnes et quels partis, du point de vue des syndicats, doivent être élus au Parlement – et lesquels il vaudrait mieux ne pas y envoyer ...

Les résultats de cette vaste évaluation ne surprennent guère. Daniela Lehmann, coordinatrice politique du SEV, qui a contribué au choix des votations analysées, estime que c'est précisément ce qui en fait la force : « Nous savions bien que le PS nous est proche et que l'UDC vote

souvent contre nous, mais la clarté du résultat nous a quand même surpris ! »

L'embaras du choix

Choisir parmi la masse de votations celles qui ont été décisives pour la politique des transports ou pour la politique sociale a constitué la

» Le SEV est certes indépendant des partis mais il n'est pas apolitique ! «

Giorgio Tuti, président SEV

tâche la plus difficile. Elle a été effectuée sans s'occuper des résultats car il ne s'agissait pas de conforter des opinions préconçues mais bien d'éta-

blir une base objective pour une appréciation.

Celui qui a participé à toutes les votations retenues et dont les votes correspondaient à la position politique du SEV obtient le meilleur classement.

Le président Giorgio Tuti insiste : « Le SEV est certes indépendant des partis mais il n'est pas apolitique ! Nous nous engageons en faveur de nos membres – non seulement face aux employeurs mais aussi sur le plan politique – et nous voulions savoir une fois avec précision qui sont nos « amis ». »

Le parti socialiste 14 fois en tête

Il y a un groupe de 64 parlementaires qui se distingue nettement du reste. Nulle part dans toute la liste, il n'y a pareille différence de points comme entre ce groupe des « adhérents à nos idées » et le premier bloc du milieu du classement.



EXPRESS

Il est bon de savoir où siègent nos amis et nos amies.

Suite en page 14

Le ranking du SEV

Notre méthode de calcul

Le classement des parlementaires fait par le SEV est basé sur 22 votes. Ceux qui ont toujours voté dans le sens du SEV et pris part à tous les votes obtiennent le point entier.

Le Conseil national a voté sur plus de 6000 objets durant sa législature de 4 ans. Nous en avons choisi 22, afin de montrer comment les parlementaires ont voté, que ce soit sur des demandes des transports publics, la politique sociale et environnementale, l'égalité ou les services publics.

Des votes essentiels et serrés

Nous avons choisi d'un côté des votes fondamentaux, tels que le vote final qui a mené au refus de la 11^{ème} révision de l'AVS. D'un autre côté il y a des votes particulièrement serrés, par exemple sur l'article 31a, alinéa 3 de la loi sur le transport des voyageurs, celle « pour un développement approprié » et pour les « besoins du développement économique des régions périphériques et de montagne », qui s'est jouée en faveur des services publics pour 79 voix contre 77.

La liste des votes se trouve à droite du tableau de ranking et tous les détails sur internet, sur les pages du SEV. Les étapes successives de calcul y sont aussi visibles. Chaque vote allant dans le sens du SEV donne 1 point, et chaque vote contre donne moins 1 point. Les abstentions et absences lors du vote donnent 0. Les absences fondées sur une motion d'ordre n'ont pas été prises en compte dans le classement. Finalement la somme a été divisée par le nombre des votes, dans le cas idéal 22 divisé par 22, ce qui donne le résultat maximum de 1 – les politiciennes et politiciens arrivés en cours de législature peuvent naturellement atteindre le 1 avec un plus petit nombre de votes.

Au sommet et en bas

14 conseillères et conseillers nationaux, tous du PS, ont obtenu le résultat maximum. Ils étaient présents à chaque vote et ont toujours voté dans le sens du SEV. A l'inverse, le plus mauvais résultat théorique possible (-1) n'a pas été atteint, car les UDC ont voté dans le sens du SEV pour deux objets : lors du vote final sur la révision de l'AVS et sur le premier projet sur la police des transports.

Ces méthodes de calcul font que les gens ayant souvent manqué des votes, ou qui se sont abstenus, ont tendance à être moins bien classés pour les valeurs en dessus de 0 (manquer deux fois correspond à voter une fois « faux ») alors que pour les valeurs en dessous de 0 ils sont plutôt mieux classés.

Peter Moor/hk

Le ranking : des alliés aux centristes . . .

| Score | Nom | Parti, Canton | Score | Nom | Parti, Canton |
|-------|--------------------------------|---------------|--------|-------------------------------|---------------|
| 1.000 | Josiane Aubert | PS, VD | 0.375 | Marianne Streiff | PEV, BE |
| 1.000 | Max Chopard-Acklin | PS, AG | 0.318 | Luc Barthassat | PDC, GE |
| 1.000 | Beat Jans | PS, BS | 0.200 | Maja Ingold | PEV, ZH |
| 1.000 | Margret Kiener Nellen | PS, BE | 0.182 | Jacques Neiryneck | PDC, VD |
| 1.000 | Christian Levrat | PS, FR | 0.182 | Chiara Simoneschi-Cortesi | PDC, TI |
| 1.000 | Jacques-André Maire | PS, NE | 0.167 | Peter Flück | PLR, BE |
| 1.000 | Ada Marra | PS, VD | 0.136 | Elvira Bader | PDC, SO |
| 1.000 | Fabio Pedrina | PS, TI | 0.136 | Lucrezia Meier-Schatz | PDC, SG |
| 1.000 | Jean-Charles Rielle | PS, GE | 0.091 | Tiana Angelina Moser | VL, ZH |
| 1.000 | Stéphane Rossini | PS, VS | 0.045 | Martin Bäumlé | VL, ZH |
| 1.000 | Maria Roth-Bernasconi | PS, GE | 0.045 | Dominique de Buman | PDC, FR |
| 1.000 | Silvia Schenker | PS, BS | 0.045 | Roberto Schmidt | PDC, VS |
| 1.000 | Carlo Sommaruga | PS, GE | 0.000 | Kathy Riklin | PDC, ZH |
| 1.000 | Andy Tschümperlin | PS, SZ | 0.000 | Barbara Schmid-Federer | PDC, ZH |
| 0.955 | Evi Allemann | PS, BE | 0.000 | Elisabeth Schneider-Schneiter | PDC, BL |
| 0.955 | Marina Carobbio Guscetti | PS, TI | 0.000 | Thomas Weibel | VL, ZH |
| 0.955 | Hildegard Fässler | PS, SG | -0.091 | Thérèse Meyer | PDC, FR |
| 0.955 | Andrea Hämmerle | PS, GR | -0.125 | Martin Landolt | PBD, GL |
| 0.955 | Bea Heim | PS, SO | -0.136 | Viola Amherd | PDC, VS |
| 0.955 | Francine John-Calame | V, NE | -0.136 | Sep Cathomas | PDC, GR |
| 0.955 | Josef Lang | V, ZG | -0.136 | Ida Glanzmann | PDC, LU |
| 0.955 | Roger Nordmann | PS, VD | -0.136 | Hansjörg Hassler | PBD, GR |
| 0.955 | Eric Nussbaumer | PS, BL | -0.136 | Pius Segmüller | PDC, LU |
| 0.955 | Jean-Claude Rennwald | PS, JU | -0.182 | Fabio Abate | PLR, TI |
| 0.955 | Adèle Thorens Goumaz | V, VD | -0.182 | Brigitta M. Gadiet | PBD, GR |
| 0.955 | Josef Zisyadis | LG, VD | -0.227 | Pirmin Bischof | PDC, SO |
| 0.944 | Katharina Prelicz-Huber | V, ZH | -0.227 | Ulrich Giezendanner | UDC, AG |
| 0.938 | Marie-Thérèse Weber-Gobet | CSP, FR | -0.227 | Hans Grunder | PBD, BE |
| 0.909 | Therese Frösch | V, BE | -0.227 | Brigitte Häberli-Koller | PDC, TG |
| 0.909 | Antonio Hodgers | V, GE | -0.227 | Urs Hany | PDC, ZH |
| 0.909 | Daniel Jositsch | PS, ZH | -0.227 | Peter Spuhler | UDC, TG |
| 0.909 | Anita Lachenmeier | V, BS | -0.238 | Hans Rudolf Gysin | PLR, BL |
| 0.909 | Ueli Leuenberger | V, GE | -0.273 | Christophe Darbellay | PDC, VS |
| 0.909 | Susanne Leutenegger Oberholzer | PS, BL | -0.273 | Esther Egger | PDC, AG |
| 0.909 | Ricardo Lumengo | -, BE | -0.273 | Kurt Fluri | PLR, SO |
| 0.909 | Louis Schelbert | V, LU | -0.273 | Olivier Français | PLR, VD |
| 0.909 | Franziska Teuscher | V, BE | -0.273 | Ruedi Lustenberger | PDC, LU |
| 0.909 | Anita Thanei | PS, ZH | -0.273 | Peter Malama | PLR, BS |
| 0.909 | Christian van Singer | V, VD | -0.273 | Thomas Müller | UDC, SG |
| 0.909 | Eric Voruz | PS, VD | -0.273 | Sylvie Perrinjaquet | PLR, NE |
| 0.900 | Prisca Birrer-Heimo | PS, LU | -0.273 | Claude Ruey | PLR, VD |
| 0.900 | Christine Goll | PS, ZH | -0.273 | Reto Wehrli | PDC, SZ |
| 0.900 | Doris Stump | PS, AG | -0.286 | Jakob Büchler | PDC, SG |
| 0.867 | Pascale Bruderer Wyss | PS, AG | -0.318 | Walter Müller | PLR, SG |
| 0.864 | Marlies Bänziger | V, ZH | | | |
| 0.864 | Hans-Jürg Fehr | PS, SH | | | |
| 0.864 | Jacqueline Fehr | PS, ZH | | | |
| 0.864 | Maya Graf | V, BL | | | |
| 0.864 | Geri Müller | V, AG | | | |
| 0.864 | Jean-François Steiert | PS, FR | | | |
| 0.864 | Daniel Vischer | V, ZH | | | |
| 0.818 | Chantal Galladé | PS, ZH | | | |
| 0.818 | Paul Rechsteiner | PS, SG | | | |
| 0.818 | Ursula Wyss | PS, BE | | | |
| 0.818 | Brigit Wyss | V, SO | | | |
| 0.813 | Andreas Gross | PS, ZH | | | |
| 0.800 | Edith Graf-Litscher | PS, TG | | | |
| 0.773 | Mario Fehr | PS, ZH | | | |
| 0.773 | Yvonne Gilli | V, SG | | | |
| 0.682 | Bastien Girod | V, ZH | | | |
| 0.682 | Hans Stöckli | PS, BE | | | |
| 0.636 | Daniel Brélaz | V, VD | | | |
| 0.636 | Meinrado Robbiani | PDC, TI | | | |
| 0.636 | Alec von Graffenried | V, BE | | | |

Tous les résultats de vote et les calculs détaillés sur internet sous www.sev-online.ch/fr/ranking

Il y a eu de nombreux changements en quatre ans au Conseil national. Le comportement de vote a été évalué pour chacun des membres qui est toujours là et dont la plupart se représentent aux élections. Trois parlementaires n'ont toutefois pas pu être évalués, car ils ont commencé lors de la session d'été 2011 et ils ont participé à quelques-uns des 22 votes seulement. Il s'agit de **Thomas Fuchs** (UDC, BE), **Corrado Pardini** (PS, BE) et **Lorenzo Quadri** (Lega, TI).

... des centristes aux adversaires

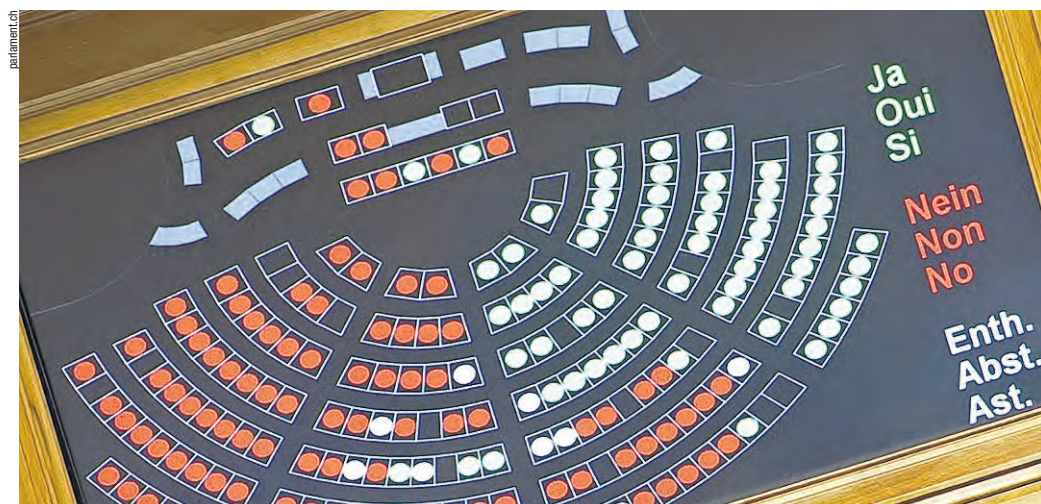
| Score | Nom | Parti, Canton | Score | Nom | Parti, Canton |
|--------|-------------------------|------------------|--------|----------------------------|------------------|
| -0.364 | Andreas Aebi | UDC, BE | -0.524 | Bruno Zuppiger | UDC, ZH |
| -0.364 | Ignazio Cassis | PLR, TI | -0.545 | Edi Engelberger | PLR, NW |
| -0.364 | Oskar Freysinger | UDC, VS | -0.545 | Jean-Pierre Grin | UDC, VD |
| -0.364 | Norbert Hochreutener | PDC, BE | -0.545 | Josef Kunz | UDC, LU |
| -0.368 | Werner Messmer | PLR, TG | -0.545 | Erich von Siebenthal | UDC, BE |
| -0.381 | Doris Fiala | PLR, ZH | -0.563 | Jean-René Germanier | PLR, VS |
| -0.381 | Ursula Haller | PBD, BE | -0.591 | Elmar Bigger | UDC, SG |
| -0.409 | Corina Eichenberger | PLR, AG | -0.591 | Thomas Hurter | UDC, SH |
| -0.409 | Laurent Favre | PLR, NE | -0.591 | Hans Killer | UDC, AG |
| -0.409 | Jean-Pierre Graber | UDC, BE | -0.591 | Filippo Leutenegger | PLR, ZH |
| -0.409 | Christa Markwalder | PLR, BE | -0.591 | Arthur Loepfe | PDC, AI |
| -0.409 | Hansjörg Walter | UDC, TG | -0.591 | Felix Müri | UDC, LU |
| -0.409 | Markus Zemp | PDC, AG | -0.619 | J. Alexander Baumann | UDC, TG |
| -0.417 | Andreas Brännimann | UDF, BE | -0.636 | Dominique Baettig | UDC, JU |
| -0.455 | Tarzisius Caviezel | PLR, GR | -0.636 | Max Binder | UDC, ZH |
| -0.455 | Charles Favre | PLR, VD | -0.636 | Christoph Mörgeli | UDC, ZH |
| -0.455 | Alice Glauser | UDC, VD | -0.636 | Lukas Reimann | UDC, SG |
| -0.455 | Walter Glur | UDC, AG | -0.636 | Christoph von Rotz | UDC, OW |
| -0.455 | Hugues Hiltbold | PLR, GE | -0.636 | Hansruedi Wandfluh | UDC, BE |
| -0.455 | Gabi Huber | PLR, UR | -0.667 | Sebastian Frehner | UDC, BS |
| -0.455 | Ruth Humbel | PDC, AG | -0.682 | Roland F. Borer | UDC, SO |
| -0.455 | Otto Ineichen | PLR, LU | -0.682 | Peter Föhn | UDC, SZ |
| -0.455 | Rudolf Joder | UDC, BE | -0.682 | Lieni Füglistaller | UDC, AG |
| -0.455 | Christian Lüscher | PLR, GE | -0.682 | Philipp Müller | PLR, AG |
| -0.455 | Ruedi Noser | PLR, ZH | -0.682 | André Raymond | UDC, GE |
| -0.455 | Fulvio Pelli | PLR, TI | -0.682 | Jean-François Rime | UDC, FR |
| -0.455 | Paul-André Roux | PDC, VS | -0.682 | Jürg Stahl | UDC, ZH |
| -0.455 | Georges Theiler | PLR, LU | -0.682 | Walter Wobmann | UDC, SO |
| -0.455 | Pierre Triponez | PLR, BE | -0.700 | Roland Rino Büchel | UDC, SG |
| -0.455 | Pierre-François Veillon | UDC, VD | -0.714 | Yvette Estermann | UDC, LU |
| -0.471 | André Bugnon | UDC, VD | -0.727 | Andrea Martina Geissbühler | UDC, BE |
| -0.500 | Jacques Bourgeois | PLR, FR | -0.727 | Markus Hutter | PLR, ZH |
| -0.500 | Martine Brunschwig Graf | PLR, GE | -0.727 | Natalie Simone Rickli | UDC, ZH |
| -0.500 | Hans Fehr | UDC, ZH | -0.727 | Hans Rutschmann | UDC, ZH |
| -0.500 | Alfred Heer | UDC, ZH | -0.727 | Marcel Scherer | UDC, ZG |
| -0.500 | Marianne Kleiner | PLR, AR | -0.737 | Hans Kaufmann | UDC, ZH |
| -0.500 | Isabelle Moret | PLR, VD | -0.773 | Caspar Baader | UDC, BL |
| -0.500 | Yves Nidegger | UDC, GE | -0.773 | Toni Bortoluzzi | UDC, ZH |
| -0.500 | Guy Parmelin | UDC, VD | -0.773 | Toni Brunner | UDC, SG |
| -0.500 | Yvan Perrin | UDC, NE | -0.773 | Sylvia Flückiger | UDC, AG |
| -0.500 | Gerhard Pfister | PDC, ZG | -0.773 | Christian Miesch | UDC, BL |
| -0.500 | Ulrich Schlüer | UDC, ZH | -0.773 | Simon Schenk | UDC, BE |
| -0.500 | Luzi Stamm | UDC, AG | -0.773 | Ernst Schibli | UDC, ZH |
| -0.500 | Christian Wasserfallen | PLR, BE | -0.818 | Theophil Pfister | UDC, SG |
| | | | -0.818 | Pirmin Schwander | UDC, SZ |

Les bases

Les 22 votes évalués

Voici les votes sélectionnés pour servir de base au ranking, de la session de printemps 2008 à la session d'été 2011

| Objet | Contenu |
|---------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 02.440 | Initiative parlementaire Roberto Zanetti sur les privilèges en cas de faillite Vote sur l'article 219, alinéa 4ater; protection des plans sociaux |
| 05.028 | Réforme des chemins de fer 2: LTV Vote sur l'article 9, alinéa 2c: prescriptions légales sur le travail |
| 05.028 | Réforme des chemins de fer 2: LSST; première version police des transports Vote final |
| 05.028 | Réforme 2: LTV Vote sur l'article 31a, alinéa 3: développement des régions périphériques |
| 05.053 | AI - financement additionnel Vote sur l'article 3; frein à l'endettement |
| 05.093 | 11 ^e révision de l'AVS Vote final |
| 06.107 | Initiative populaire pour un âge de l'AVS flexible Vote sur le soutien à l'initiative |
| 07.046 | Initiative populaire sur la suppression du droit de recours des organisations Votation plénière |
| 07.047 | Projet de loi sur le transport marchandises Vote sur l'article 3; objectif à atteindre d'ici 2012 pour le transfert de la route au rail |
| 07.082 | Vue d'ensemble du FTP Vote d'entrée en matière |
| 07.474 | Initiative parlementaire Christian Levrat pour une meilleure protection des représentants des travailleurs. Votation plénière |
| 08.047 | Révision de la loi sur la Suva Proposition de non entrée en matière |
| 08.3001 | Motion de la commission des transports et des télécommunications sur le réseau des bureaux de poste. Votation plénière |
| 08.3990 | Motion Bea Heim: financement des chemins de fer à voie métrique Votation plénière |
| 08.519 | Initiative parlementaire Christine Goll pour une meilleure protection de la maternité Votation plénière |
| 09.031 | Initiative pour des impôts équitables Vote sur le soutien à l'initiative |
| 09.067 | Initiative climatique Vote sur le soutien à l'initiative |
| 09.069 | Protection contre la concurrence déloyale Votation plénière |
| 10.032 | 6 ^e révision de l'AI Vote d'entrée en matière |
| 10.036 | Contribution fédérale à la caisse de pension CFF Vote d'entrée en matière |
| 10.057 | Initiative populaire pour 6 semaines de vacances Vote sur le soutien à l'initiative |
| 10.061 | Financement de l'infrastructure ferroviaire Vote sur l'article 1; augmentation du plafond de dépenses |



(suite de la page 11)

Tous les parlementaires du PS et des Verts font partie de ce bloc; on y trouve aussi Marie-Thérèse Weber-Godat, parti chrétien-social, et le secrétaire syndical tessinois Meinrado Robbiani.

14 socialistes sont en tête, ils ont obtenu un 1 parfait. Cela signifie que non seulement ils ont toujours voté comme le SEV l'attendait mais aussi qu'ils étaient présents lors de toutes les votations retenues. On entend souvent dire, dans les milieux parlementaires, qu'il est quasi impossible d'éviter des absences lors des sessions: ceux-ci prouvent le contraire. Et il y a des « poids lourds » de la politique parmi eux, le président du PS Christian Levrat en particulier.

Le bloc UDC tout derrière

L'UDC figure tout en queue de liste, presque aussi soudé que le PS et les Verts en tête. Il n'y a toutefois que deux politiciens qui étaient là à chaque votation et la valeur maximale de -1 n'est pas attribuée car l'UDC a voté deux fois comme le SEV l'espérait.

Quelques PLR se sont « fourvoyés » parmi les UDC: Markus Hutter, Philipp Müller et Filippo Leutenegger; le démocrate-chrétien Arthur Loepe se trouve aussi clairement dans le bloc du refus.

Les amis des transports

Au milieu, les PDC, les Verts libéraux et les PBD sont plus proches du SEV que les PLR. On y trouve aussi trois représentants de l'UDC qui s'écartent nettement de la discipline de leur groupe: l'un d'eux est Thomas Müller, transfuge du PDC, les autres sont les deux parlementaires directement concernés par les questions des transports: le camionneur Ulrich Giezendanner et le constructeur de trains Peter Spuhler.

Peter Moor



La campagne électorale bat son plein, les membres SEV sont particulièrement attentifs aux discours des candidats sur la politique des transports et les assurances sociales. En l'occurrence, le Valaisan Stéphane Rossini - ici son affiche à la gare de Martigny - a fait le plein des voix dans le sondage SEV.

LES CANDIDATS AUX ÉLECTIONS FÉDÉRALES SOUTENUS PAR LE SEV

Canton de Fribourg

Hans-Rudolf Beyeler, membre SEV, directeur-adjoint des Transports publics fribourgeois (TPF), liste PCS pour le Conseil national.

Canton de Vaud

Olivier Barraud, secrétaire syndical SEV, liste PS pour le Conseil national.

Alexandre Rydlo, membre SEV, ingénieur chef de projets à la direction Infrastructure CFF, liste PS pour le Conseil national.

Luc Recordon, membre SEV, conseiller aux Etats, liste Les Verts pour le Conseil national et liste PS/Les Verts pour le Conseil des Etats.

Canton de Berne

Corrado Pardini, conseiller national, co-président de l'Union syndicale du canton de Berne, liste PS pour le Conseil national.

Roman Gugger, membre SEV, employé de commerce, liste Jeunes Verts pour le Conseil national.

Sven Zimmermann, membre SEV, employé dans les transports publics, liste Jeunes Verts pour le Conseil national.

Pour ces élections fédérales, le SEV partage les recommandations de vote émises par les Unions syndicales cantonales.

Commission migration

Samedi 19 novembre
9 h-17 h
Olten
Hôtel Olten

■ **Journée migration sur le thème « Intégration prise en étau entre naturalisation et renvoi »**

Exposé de Marc Spescha, avocat, spécialiste des questions de la migration, Zurich. Avec la participation de Giorgio Tuti, président SEV, Arne Hegland et Jérôme Hayoz, secrétaires syndicaux.
Journée ouverte à tous les migrants et à tous les membres SEV intéressés. La participation est gratuite. Le repas de midi est offert par le SEV.

Commission migration SEV

Commission féminine

Vendredi 25 novembre
9 h-16 h 30
Berne
Hôtel Bern

■ **Journée de formation pour les femmes du SEV sur le thème: « La santé des femmes dans le monde du travail »**

Exposés de Viviane Gonik, de l'Institut universitaire romand de santé au travail (IST) sur le thème: « Santé au travail » et de Katharina Prelicz-Huber, conseillère nationale (Les Verts) de Zurich sur le thème: « Le genre et la santé ». Barbara Spalinger, vice-présidente SEV, Edith Graf et Barbara Amsler, secrétaires syndicales SEV, participeront également à l'animation de cette journée. Inscription jusqu'au 1^{er} novembre à: jris.piazzoli@sev-online.ch

Commission féminine SEV

Sections

Vendredi 30 septembre
15 h-22 h
Lausanne
Dépôt
Perrolet

■ **VPT tl Ouverture de la cave GESTL**

C'est la fête à la cave! Nous vous invitons le 30 septembre pour célébrer les 105 ans de notre cave. Vous pourrez déguster les vins de la maison Cordonnier. Cette dégustation sera suivie d'une excellente raclette pour le prix de 12 francs par personne.

Vous pourrez profiter des actions suivantes: Diolinor (Cordonier rouge), 13 francs au lieu de 16 francs; Tentation Amigne (Cordonier blanc), 13 francs au lieu de 14 fr. 50; Domaine de la Crausaz (blanc), 13 francs au lieu de 15 fr. 80.

Votre comité GESTL

Venez nombreux partager ce moment de convivialité où notre bonne humeur vous attend. Renseignements et inscriptions au 079 394 72 09.

Mercredi 5 octobre
Dès 19 h
Fribourg
Dépôt de Chandolan

■ **VPT tpf urbain Souper de la section**

Tous les collègues ainsi que les retraités sont les bienvenus à notre traditionnel souper de la section. Une liste d'inscription se trouve au dépôt de Chandolan.

Votre comité

Jedi 6 octobre
19 h 30
Genève
Brasserie des Cheminots

■ **SBV Région Ouest Assemblée générale des membres**

L'ordre du jour est affiché dans les locaux de service. Jean-Pierre Etique, secrétaire syndical SEV, sera notre invité. Inscription nécessaire pour le repas sur les feuilles ad hoc dans les locaux de service ou auprès du président Alain Uldry, mémo U143741 ou alain.uldry@bluewin.ch

Le comité

Jedi 13 octobre
17 h
Zurich
Gare centrale, salle Limmat (2^e étage, lift voies 21-24)

■ **VPT Services ferroviaires Assemblée générale**

L'invitation et l'ordre du jour vont vous être envoyés très prochainement. En raison des sujets importants que nous aurons à traiter, nous comptons sur une importante participation des membres de notre section.

*Pour le comité:
Calogero Ferruccio Noto*

Sections

Vendredi 21 octobre
18 h 30
Biel-Bienne
Restaurant
Terminal B
Robert-Walzer-Pl. 9

■ **SBV Arc jurassien Assemblée d'automne**

Suite à cette assemblée d'automne, nous aurons le plaisir de partager un repas en commun.
Inscription nécessaire auprès de René Zürcher via e-mail: rene.zurcher@me.com

Le comité

Samedi 12 novembre
Neuchâtel

■ **VPT tl Inscription à l'assemblée romande VPT**

Les collègues qui souhaitent y participer sont priés de s'inscrire par courrier à la case postale 236, 1010 Lausanne 10, par courriel à gatuch@sunrise.ch, au président de la section Johan Pain jusqu'au 27 octobre (dernier délai impératif).

Cette année, la prochaine assemblée romande VPT 2011 se déroulera le samedi 12 novembre 2011 à Neuchâtel, à 9 h sur les bateaux, place du Port à Neuchâtel.

Rendez-vous dans le hall de gare CFF de Lausanne à 7 h 30 au plus tard. Prenez vos cartes FVP avec vous. Une participation de 10 francs pour cette journée vous sera demandée.

Le comité

Mardi 29 novembre
19 h 30
Lausanne
Maison du Peuple

■ **VPT tl Soirée des jubilaires**

L'assemblée des jubilaires 2011 est fixée au mardi 29 novembre à 19 h 30 à la Maison du Peuple, place Chauderon à Lausanne.

La Chorale du syndicat sera présente pour animer cette soirée. Nous aurons 5 collègues qui fêteront 25 ans de fidélité, 2 collègues pour 40 ans, 5 collègues pour 50 ans et 2 collègues pour 60 ans. Au niveau de l'actualité, les dernières informations sur les prochaines mesures d'assainissement et la situation de la Caisse de pensions (CPCL) vous seront données à cette occasion. Venez nombreux!

Le comité

Pensionnés

Mardi 4 octobre
14 h 30
Genève
Université ouvrière
Place des Grottes 3

■ **PV Genève Assemblée d'automne**

Avez-vous passé un bon été? Vous avez un peu trop entendu parler de finances ces temps-ci - eh bien on va vous en redonner! Notre invité du jour est Vincent Brodard, secrétaire SEV, membre du Conseil de fondation de la Caisse de pensions CFF et responsable des dossiers de la PV. Et quel thème a-t-il choisi de nous présenter? « Les assurances sociales et les caisses de pension dans la tourmente financière ». Nous nous réjouissons de l'accueillir et comptons sur une nombreuse participation.

Le comité

Mardi 18 octobre
8 h 30
Lausanne
Parc du Vélodrome

■ **VPT tl Retraités tl et métro Dîner chasse à Botterens**

Pour le prix de 90 francs par personne (car, apéritif, menu et café). Possibilité pour les collègues retraités ou amis de s'inscrire auprès du président Roland Bergmann, tél. 021 624 64 14 ou auprès du secrétaire Marc Gay-Crosier, tél. 021 634 89 51 ou 079 666 48 04.

L'Association des retraités tl et métro organise le mardi 18 octobre 2011 son dîner chasse. Il aura lieu à l'Auberge du Chamois à Botterens. Rendez-vous à 8 h 30 au Parc du Vélodrome. Apéritif à la Maison du fromage.

Menu A: terrine de lièvre, médaillons de chevreuil grand veneur, nouilles ou spätzli (2 services). Menu B: terrine maison garnie, filets mignons aux champignons, gratin dauphinois (2 services). Dessert: parfait citron au coulis de framboises accompagné de petits fruits. Café.
Retour aux environs de 16 h avec arrivée à Lausanne vers 18 h.

Le comité

Services ferroviaires VPT

Sur le départ du chef d'elvetino

Yvo Locher a quitté la filiale CFF elvetino après 18 ans de responsabilité comme CEO. Son départ était prévisible en raison des changements personnels incessants dans le management d'elvetino et de choses similaires à la direction de la division voyageurs des CFF. Le marché et des temps de trajet plus courts ont forcé elvetino à mettre en place une profonde restructuration des processus de service. Suite à cela, la société qui a succédé à l'ancienne SSG a grandi et pris une nouvelle dimension sous la direction d'Yvo Locher. A côté des succès, le concept et la mise en œuvre de cette restructuration ont cependant eu des effets négatifs. On mentionnera ici simplement les fluctuations très fortes de personnel, y compris au niveau des cadres et de l'administration. Cela n'engendre par seulement des coûts élevés et de l'inefficacité, mais représente aussi un signe net de conditions d'engagement et de travail encore très insatisfaisantes. La priorité mise sur les ressources humaines

est une valeur centrale et stratégique pour une entreprise de services. C'est encore davantage le cas pour elvetino, où les collaborateurs sont en contact quotidien avec les clients au nom des CFF (et le nouveau fournisseur à l'étranger). Ces collaborateurs apportent une prestation vraiment essentielle, qui ne se limite pas au service de restauration. Ils sont l'image de marque des CFF: une estimation juste (et une revalorisation!) de ces prestations est par conséquent aussi dans l'intérêt particulier des CFF eux-mêmes.

Vers une nouvelle CCT

Après un travail préparatoire de plus d'un an du SEV et de la section services ferroviaires, on voit les premiers signes d'un changement positif. Les négociations qui s'annoncent maintenant pour une nouvelle CCT auront valeur de test: nous estimons indispensable des progrès marqués au niveau des salaires, ainsi que sur les conditions d'engagement et de travail. *Calogero Ferruccio Noto*

Sous-fédération RPV

Discussions sur la Cope, Toco et la CCT

Le comité central s'est réuni après la pause estivale. Côté recrutement, le bilan est réjouissant.

Le CC a tenu son assemblée ordinaire à Buchs après la pause estivale et discuté des nouvelles actuelles des CFF, du SEV et de la CoPe. De plus, il y a eu beaucoup à dire sur Toco, avant tout parce qu'il y a des plaintes collectives dans certains secteurs. La question s'est aussi posée de savoir si les descriptions de poste ont été établies avant le passage à Toco, ou bien seulement par la suite. Ce qui voudrait dire que le

passage aux niveaux d'exigence n'a pas été fait après les descriptions de poste, comme cela avait été promis. Ce point doit encore être clarifié. La sous-fédération salue la prolongation du délai pour le retour de la CCT. Il y a encore plusieurs détails à éclaircir et le nombre de cas de garantie inquiète aussi. On espère que le sujet sans fin de la « classification annuelle » est introduit partout maintenant, selon la décision du tribunal arbitral, et celle-ci doit être intégrée dans différents protocoles. Pour la conférence des présidents du 24-25 octobre, l'ordre du jour a été établi. Le sujet: « Tâches, attentes, demandes aux prési-

Sous-fédération TS

Visite guidée à la maintenance de Zurich

Le centre de réparation d'Altstetten a pris une nouvelle orientation.

Au début de l'été, le président central TS Werner Schwarzer a organisé à Zurich une visite du gros entretien et de la maintenance légère pour les remplaçants SEV des autres catégories professionnelles. Dix collègues ont écouté les explications de Martin Hess, responsable du centre de réparation Zurich Altstetten (RZA), des révisions sur place et de travail Refit sur les voitures voyageurs et les locs (gros entretien). Parmi les choses à voir, il y avait par exemple le prototype pour la modernisation prévue de 18 wagons-restaurant à un étage. Le RZA compte aujourd'hui 240 collaborateurs: mécaniciens, serruriers, peintres, menuisiers, électriciens, électroniciens, etc. C'est environ trois fois moins qu'il y a 30 ans, dans les ateliers de l'époque. La surface actuelle est aussi

vaste qu'avant, mais doit être réduite de plus d'un tiers d'ici à 2015 en cédant des bâtiments à CFF Immobilier. Les frais de chauffage, d'électricité et d'entretien pourront ainsi être diminués et plus de 40 000 m² de terrain utilisés à d'autres fins. Ces conditions d'espace plus restreint (p. ex. des quais plus courts) entraînent une organisation du travail complètement nouvelle. Un grand défi, dont la formation continue du personnel n'est pas le dernier. Le travail en équipe pourrait devenir un thème d'actualité. D'un autre côté cette nouvelle orientation du RZA lui assure de rester compétitif et donc le maintien de nombreuses places de travail manuel et technique de qualité.

Tous les domaines

Après le repas de midi dans le Kreis 5, Werner Schwarzer a emmené ses invités au Servicestandort Depot G à Zurich-Herdern, où le responsable de l'endroit Christian Vlay a expliqué l'entretien léger des navettes du S-Bahn,

des ICN et des locs. Cela va du nettoyage sur le champ de manœuvres sur les modules d'entretien aux contrôles techniques, y compris les réparations. Des apprentis sont spécialement formés dans tous les domaines d'entretien au dépôt zurichois G. Malgré la variété de ces activités, pas mal de professionnels expérimentés acceptent d'autres offres d'emploi après un certain temps. C'est sans doute lié à des conditions de travail très exigeantes, avec un travail par roulement. Les CFF doivent donc veiller à rester concurrentiels sur le marché du travail, afin de s'assurer à long terme de conserver le savoir-faire nécessaire.

Au nom du groupe de visiteurs, un grand merci à Werner Schwarzer pour cette organisation exemplaire et ce regard instructif sur son domaine professionnel!

Jürg Humi/Fi

DÉCÈS

Marie-Louise Brasey, veuve de Louis, Yverdon-les-Bains, décédée le 6 septembre dans sa 80^e année. Membre PV Vaud.

Marc Dobler, fonctionnaire d'exploitation retraité, Bienne, décédé le 20 septembre dans sa 87^e année. Membre PV Biel-Bienne.

Gustave Peneveyre, retraité des Transports publics de la région lausannoise (tl), Lausanne, décédé

le 31 août dans sa 89^e année. Membre VPT tl.

Germaine Pirolet, veuve d'Edouard, Renens, décédée le 6 septembre dans sa 91^e année. Membre PV Vaud.

Jean-Paul Prêtre, technicien spécialiste retraité, Pully, décédé le 20 septembre dans sa 65^e année. Membre PV Vaud.

Jean Zulauf, chef de service retraité, Montreux, décédé le 8 septembre dans sa 92^e année. Membre PV Vaud.

VPT: ACTION RECRUTEMENT

Jusqu'au 30 avril 2012, la VPT organise une nouvelle campagne de recrutement:

| | |
|----------------------|--------|
| 4 à 5 adhésions | 50.- |
| 6 à 8 adhésions | 100.- |
| 9 à 12 adhésions | 300.- |
| 13 à 16 adhésions | 500.- |
| 17 à 19 adhésions | 700.- |
| 20 et plus adhésions | 1000.- |

Les montants seront versés par chèques Reka qui seront remis lors des assemblées régionales VPT 2012.

Vous avez une question au sujet de la campagne de recrutement?

Envoyez un courriel à: martin.ritschard@vpt-online.ch

Comité central SF RPV

Deuxième pilier

Intérêts malingres

Début septembre, la Commission fédérale de la prévoyance professionnelle a recommandé au Conseil fédéral de baisser à 1,5% le taux d'intérêt minimal pour l'année 2012. La position de l'Union syndicale suisse (USS) s'en trouve minorisée.

Comme d'autres organisations de salarié(e)s, l'USS avait demandé le maintien en 2012 de l'actuel taux minimal de 2%. Une proposition largement balayée par la commission. En effet, la caste des caisses de pensions a brandi l'épouvantail d'un effondrement du système si celles-ci devaient maintenir un taux de 2% sur les avoirs de vieillesse. Ces mêmes milieux deviennent ainsi les fossoyeurs du système de la capitalisation dont elles ont entonné des années durant le cantique. Un taux d'intérêt minimal inférieur à 2% repré-

sente de fait un signal funeste pour la prévoyance professionnelle.

Des coûts de gestion énormes

Pour les assuré(e)s, l'épargne forcée collective doit en valoir la peine. Or, ce n'est pas le cas avec un taux de 1,5%. Quand on sait que les comptes épargne jeunesse dégagent des intérêts plus élevés, il va de soi qu'avec un tel taux, la confiance dans le 2^e pilier s'estompera. Cela ne sert donc pas à grand-chose de faire remarquer que les marchés financiers sont mal en point ! Que les salarié(e)s doivent à nouveau passer à la caisse pour les puissants de l'industrie des finances frise l'impertinence. Surévalué, le franc suisse est même une double menace pour les salarié(e)s : leurs emplois sont en jeu et les fortunes des caisses de pensions fondent. Que l'industrie de la finance se remplisse les poches avec le 2^e pilier n'en est que plus choquant. Une récente enquête de l'Office fédéral des assurances sociales confirme les craintes des syndi-

cats : les coûts de gestion de la fortune des caisses grèvent beaucoup plus lourdement les budgets des caisses qu'on ne le disait jusqu'ici. Les assuré(e)s sont en réalité privés d'environ 4 milliards de francs qui profitent aux banques et aux assurances. Pour elles, les caisses de pensions sont des affaires on ne peut plus attrayantes, grâce aux honoraires, aux taxes, aux courtages et aux frais de transactions qu'elles supposent. Tant que ces marges ne seront pas resserrées, il n'y a pas lieu de faire supporter à chaque fois aux seuls assuré(e)s la charge induite par l'assainissement des caisses.

Ces prochaines semaines, le Conseil fédéral fixera le taux d'intérêt minimal LPP pour 2012. Il s'agira alors pour lui de garder en vue les intérêts des assuré(e)s et de renforcer la crédibilité du 2^e pilier. Deux objectifs dont un taux d'intérêt de moins de 2% ne pourra pas tenir compte !

Doris Bianchi,
secrétaire dirigeante
de l'USS/ftq



L'arnaque des caisses de pension continue.

REMISE EN ÉTAT DU TUNNEL DU SIMPLON

Le 20 juillet, les CFF ont débuté la remise en état du tronçon endommagé par l'incendie survenu dans le tunnel du Simplon le 9 juin 2011. La voûte endommagée a ainsi pu être nettoyée. La remise en état se poursuit avec l'application d'une couche de béton sur la voûte et avec la réparation des murs latéraux. Les CFF estiment le coût total des travaux à

12 millions de francs. Après l'achèvement du déblayage des gravats et de l'examen de la structure du tunnel, les CFF ont entamé la réparation de la voûte le 20 juillet. Près de 25 personnes, réparties en deux équipes, travaillent 10 heures par jour depuis environ deux mois. Hors du tunnel, entre 20 et 25 personnes sont également à pied d'œuvre. Les

travaux devraient être terminés pour le 18 novembre 2011 et coûter 12 millions de francs. La cause de l'incendie survenu sur un convoi d'un train marchandises de l'entreprise suisse BLS le 9 juin 2011 fait actuellement l'objet d'une enquête du service d'enquête sur les accidents des transports publics (SEA).

La région Transjurane

Avec près de 7'500 membres dans la région, le syndicat Unia Transjurane est une force sociale incontournable. Une trentaine de collaborateurs et collaboratrices, un engagement syndical intense, une vie associative développée et des activités diverses engendrent un budget important et nécessitent une organisation rigoureuse et complexe.



Le Syndicat.

Pour renforcer notre équipe, nous cherchons

un-e responsable du personnel et des finances (70% ou 80%)

Vos tâches

- Organisation des secrétariats syndicaux et mise en place de processus administratifs
- Gestion des membres et des services aux membres/mise en place de processus de suivi et d'accueil des membres
- Membre de la Direction régionale et du bureau exécutif régional
- Responsabilité des finances de la région (budget, bouclage, planification)
- Responsable du personnel
- Supervision des infrastructures de la région (IT, locaux, parc de machines, contrats)
- Direction de l'équipe administrative

Nous demandons:

- Forte identification aux valeurs syndicales et intérêt pour les questions sociales et politiques
- Formation commerciale ou autre complète, si possible HES de gestion ou titre équivalent
- Expérience professionnelle d'au moins 5 ans dans fonction équivalente
- Sens de l'organisation et expériences de mise en place de projets et de processus
- Bonnes compétences rédactionnelles
- Parfaite maîtrise des outils informatiques
- Flexibilité et autonomie
- Capacité à travailler en équipe

Nous offrons de très bonnes prestations sociales et de bonnes conditions de travail dans un environnement dynamique et sympathique.

Lieu de travail: région Jura – Jura bernois

Entrée en fonction: janvier 2012 ou à discuter

Pour des renseignements complémentaires s'adresser à Pierluigi Fedele, secrétaire régional Unia Transjurane 032 421 60 68 ou 079 384 00 24

Nous nous réjouissons de recevoir votre offre de candidature sous pli confidentiel ou par internet à: Pierluigi Fedele Unia région Transjurane, Rue des Moulins 19, 2800 Delémont – pierluigi.fedele@unia.ch

Délai de dépôt des candidatures: 7 octobre 2011



Austria-Expri

Circuit en train spécial confortable sur les plus belles lignes des chemins de fer. Participez à ce circuit ferroviaire unique, qui comprend des hôtels confortables et de nombreuses possibilités de faire des excursions variées.

P R O G R A M M E

1^{er} jour, samedi 21 avril 2012:

Allgäu, Ausserfern et Monts Karwendel

Train spécial de Zurich à Kempten, dans l'Allgäu, via Saint-Gall - Bregenz - Lindau. Le train emprunte ensuite des lignes secondaires qui traversent les hautes montagnes tyroliennes pour arriver à Reutte / Tyrol - Garmisch-Partenkirchen, et Innsbruck.

2^e jour: Les Alpes de Kitzbühel et la vallée romantique de l'Enn

Voyage via Kitzbühel - Zell am See et Bischofshofen pour aboutir dans la pittoresque vallée de l'Enn et à Selzthal. Nous traversons la «Gesäuse», une gorge sauvage et romantique et nous dirigeons via Kleinreifling - Waidhofen an der Ybbs - Amstetten vers St. Pölten.

3^e jour: Mariazell ou Wachau

Journée libre dans la ville baroque de St. Pölten où vous avez l'occasion de participer à l'une des deux excursions facultatives suivantes:

Excursion no 1 (toute la journée): À toute vapeur à Mariazell

Par train spécial à vapeur de St. Pölten à Mariazell et retour.

Excursion no 2 (après-midi et soir): La Wachau

Voyage en bateau sur le Danube, de Melk à Krems à travers la pittoresque région de la Wachau. Visite de l'abbaye de Göttweig et dîner chez un viticulteur.

4^e jour: Vienne - Bucklige Welt - Fürstenfeld - Graz

Votre train spécial vous conduira à travers la célèbre forêt viennoise et la ville de Vienne à Wiener Neustadt. De là, vous vous rendez à Aspang pour emprunter une ligne qui traverse une superbe région et atteint Friedberg, dans le Steiermark. Après un bref séjour à Fürstenfeld, vous traverserez la montagne «Söchau». Poursuite via Fehring et Gleisdorf jusqu'à Graz.

5^e jour: Graz, Feistritzalbahn ou Riegersburg

Journée libre à Graz, ville culturelle, ou possibilité de participer à l'une des excursions facultatives suivantes:

Excursion no 1 (le matin): Visite de la ville de Graz:

Circuit en car et parcours en tram historique.

Excursion no 2 (toute la journée): En train à vapeur dans la

vallée de Feistritz: Trajet en car à destination de Weiz et parcours en train à vapeur jusqu'à Birkfeld et retour.

Excursion no 3 (après-midi et soir): Feldbach et le château

de Rieger: Voyage en car à Feldbach et au château de Rieger. Visite de l'imposante citadelle et repas dans un restaurant typique de la Styrie.

6^e jour: Graz, train à vapeur et haras de lipizzans Piber

Nouvelle journée libre ou possibilité de participer à l'une des excursions facultatives suivantes:

1. Visite de la ville de Graz (le matin):

Circuit en car et parcours en tram historique.

2. Excursion (toute la journée): Haras Piber et train à vapeur

Voyage en car au haras Piber, où est élevée la célèbre race de chevaux lipizzans. Voyage avec le train Stainzer Flascherl et avec la locomotive à vapeur de la compagnie GKB.

3. Excursion (toute la journée): Train à vapeur et train Flascherl

Voyage avec la locomotive à vapeur GKB, puis excursion avec le train Stainzer Flascherl.

7^e jour: Slovénie, vallée de la Drau et chemin de fer du Tauern

Le voyage en train spécial se poursuit le long de la rivière Mur pour rallier Maribor en Slovénie. De là, une ligne régionale conduit le long de la vallée pittoresque de la rivière Drau. Dès Bleiburg, vous passerez par Klagenfurt



ress

s de fer autrichiens! Il vaut la peine de par-
les, des délices culinaires et de multiples

du 21 au 28 avril 2012 (7 jours)

P R E S T A T I O N S

Compris: Circuit en train spécial confortable selon le programme • 7 nuitées dans des hôtels très confortables (5 / 4 étoiles) en chambre à deux lits, petit-déjeuner compris • 4 repas du soir dans le restaurant des hôtels • 4 lunchs pour le repas de midi dans le train spécial (boissons comprises) • Transferts gare - hôtel - gare • Documentation de voyage détaillée • Explications relatives aux lignes parcourues en train fournies par un connaisseur autrichien • Accompagnement SERVRAIL durant tout le voyage, dès le départ de Zurich

Non compris: Supplément pour chambre individuelle CHF 380.- • Excursions facultatives à St. Pölten et Graz • Assurance-annulation et SOS obligatoire CHF 45.-

E V O Y A G E

et Villach pour atteindre Spittal-Millstättersee, d'où part le chemin de fer du Tauern. Cette spectaculaire ligne de montagne conduit à travers le massif du Haut Tauern dans la vallée de Gastein et à Schwarzach-St. Veit. En passant ensuite par les gorges sauvages de la rivière Salzach, vous rejoindrez Zell am See.

8^e jour, samedi 28 avril 2012: Tyrol et le chemin de fer de l'Arlberg

Vous traverserez le col de Griesen pour retourner dans le Tyrol, puis vous passerez par Kitzbühel, Innsbruck et l'Arlberg pour rejoindre le territoire helvétique à Buchs SG. Ce circuit ferroviaire inédit et grandiose se termine à la gare principale de Zurich.

Notre train spécial

Le train spécial que nous utiliserons pendant tout le voyage est une composition comprenant 3 à 4 voitures 2^e classe et une voiture-bar. Les voitures disposent de 10 compartiments comprenant chacun 6 places assises.

Deux toilettes sont à disposition. Lors du voyage d'aller, les voyageurs peuvent monter à bord du train à Zurich HB, Winterthur, Saint-Gall et St. Margrethen. Au retour, ils peuvent quitter le train à Buchs SG et à Zurich HB.

Excursions facultatives au départ de St. Pölten et de Graz

Vous trouverez les détails relatifs aux excursions partant de St. Pölten et de Graz dans le programme détaillé que nous vous enverrons volontiers sur demande, ou sur le site Internet www.servrail.ch.

Prix forfaitaire: CHF 1950.-

CHF 1790.- avec remise pour les membres*

* Remise pour les membres en cas de réservation anticipée: Les membres ATCS et SEV bénéficient d'une remise de CHF 160.- (non cumulable) s'ils réservent le voyage jusqu'au 30 novembre 2011!



 GARANTIE DE VOYAGE



Inscription Austria - Express • du 21 au 28 avril 2012

- Chambre individuelle désirée, supplément CHF 380.-
- Je suis membre du SEV / nous sommes membres du SEV
- Je suis / nous sommes membre(s) de l'ATCS, section
- J'ai / nous avons une propre assurance-annulation et je renonce / nous renonçons à l'assurance obligatoire pour annulation de voyage.

Nom, prénom, Date de naissance

1.

2.

Adresse

NPA / Lieu

Téléphone privé

Portable

Remarques

Lieu / Date

Signature

Envoyer à: SERVRAIL, Case postale 335, 3027 Berne ou inscription sous www.servrail.ch
Renseignements: SERVRAIL, Tél. 031 311 89 51

Les conditions générales de vente de la SERVRAIL S.à.r.l. sont applicables

QUELLE MOBILITÉ, À QUEL PRIX ?

Séance d'information aux cadres CFF

Le Syndicat du personnel des transports SEV invite les cadres des CFF à participer à une séance d'information qui aura lieu le

**mercredi 5 octobre 2011, de 16h 30 à 18h 30,
Salle des Vignerons, Buffet de la Gare CFF à Lausanne**



Thème de la séance: Quelle mobilité, à quel prix?

Orateur:

Matthias Finger, professeur de management des industries de réseau à l'EPFL.

Son intervention sera suivie par une partie questions et discussion.

Nous nous réjouissons d'ores et déjà d'une nombreuse participation.



GoldenPass (Chemin de fer Montreux-Oberland bernois et ses entreprises associées) offre une large gamme de services et de prestations touristiques.

Nous souhaitons engager

Une/Un responsable de Vente 100%

Stationné à Montreux vous assurez:

- La gestion des systèmes actuels de vente (Prisma II, S-POS, etc.) et collaboration à la réalisation des nouveaux systèmes (Réasys, online systems, systèmes Info voyageur).
- La diversification et développement des activités de vente.
- La supervision et le coaching du personnel des gares.
- La formation du personnel de vente à la vente active, aux systèmes de distribution et aux nouveaux programmes informatiques.
- L'organisation de la promotion des points de vente; le suivi des clients et des partenaires, le développement des relations publiques et des voyages organisés.
- La participation aux groupes de travail des communautés tarifaires (Mobilis, BeoAbo et SkiGstaad).

Votre profil:

- Vous possédez un CFC d'employé(e) de commerce en transports publics, d'agent du mouvement ferroviaire ou une formation équivalente.
- Vous avez d'excellentes connaissances des systèmes de vente (Prisma II, S-POS).
- Vous avez suivi une formation de formateur/-trice d'adultes, ou vous vous engagez à en suivre une.
- Vous avez le contact facile et des aptitudes à diriger une équipe.
- Votre langue maternelle est le français ou l'allemand et vous possédez de bonnes connaissances de l'autre langue.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez vous adresser à M. Hans-Jürg Spirgi, responsable Marketing, ☎ 021 989 81 65, e-mail: h-j.spirgi@goldenpass.ch

Vous vous reconnaissez dans ce profil et souhaitez rejoindre une équipe motivée? N'hésitez pas à adresser votre dossier de candidature complet (CV, copies de diplômes, certificats et photo récente) jusqu'au **15 octobre 2011** à GoldenPass, Administration, Case postale 1426, 1820 Montreux 1.

Conseil de santé des drogueries suisses

En finir avec la douleur

La santé du dos

Lorsque les douleurs sont récurrentes, il faudrait consulter un médecin pour en déterminer exactement les causes. On peut ensuite entamer une thérapie pour les soulager. Parmi les thérapies efficaces, on peut citer:

- ▶ La **chiropratique** utilise des mobilisations et des manipulations des muscles, des articulations et du tissu conjonctif pour combattre les troubles de fonctionnement (rééducation fonctionnelle) Elle s'appuie sur des pressions, des tractions, des contre-pressions, des étirements et des mouvements de détente.
- ▶ Les **massages** peuvent contribuer à améliorer la circulation sanguine, à activer le métabolisme et à soulager les contractures. Ils favorisent donc le processus de guérison.
- ▶ La **thermothérapie** travaille avec le chaud (hyperthermie) ou le froid (hypothermie). Le froid atténue surtout les douleurs d'origine inflammatoire ou traumatique tandis que le chaud soulage en cas de lumbago, d'arthrose ou de tensions musculaires.
- ▶ La **thérapie du mouvement** mise sur le renforcement de la musculature.



Olfen Patch®

Olfen Patch®, le patch antidouleur de Mepha, est efficace contre les contusions, entorses et claquages. Olfen Patch® refroidit agréablement et a une action prolongée durant jusqu'à 12 heures.

**BON DE
20%**

Bon à faire valoir lors d'un achat dans votre droguerie.
Valable jusqu'au 31 décembre 2011. Rabais non cumulable.



Olfen Patch®

Olfen Patch®, le patch antidouleur de Mepha, est efficace contre les contusions, entorses et claquages. Olfen Patch® refroidit agréablement et a une action prolongée durant jusqu'à 12 heures.

**BON DE
20%**

Bon à faire valoir lors d'un achat dans votre droguerie.
Valable jusqu'au 31 décembre 2011. Rabais non cumulable.

atout santé



Les conseils de la **droguerie**

Un chef-d'œuvre de stabilité

La stabilité de la colonne vertébrale est assurée par un ensemble de 24 vertèbres (7 cervicales, 12 dorsales et 7 lombaires) auxquelles s'ajoutent le sacrum et le coccyx. Ces éléments osseux sont des structures légères: seule leur partie externe est constituée de masse osseuse compacte; leur centre en revanche ressemble à une éponge – ce qui économise du matériel et du poids tout en garantissant une résistance optimale.

Vous trouverez des informations complémentaires sur ce thème sur la plate-forme de santé en ligne vitage.ch/atoutsante.aspx



Association suisse des droguistes
Case postale 3516, 2500 Biel/Bienne 3
Téléphone 032 328 50 30



Simplement bien assurés.

La CPT est la partenaire exclusive de la SEV en matière d'assurances maladie complémentaires. Vous trouverez plus d'informations sur les prestations de la CPT sur internet: www.sev-online.kpt.ch

Angle droit

Les conséquences d'une crise d'hystérie

Le chef de train a été innocenté et dédommagé.

Il faut se défendre contre les plaintes injustifiées – parfois avec un avocat.

Un chef de train a dû intervenir face à une femme qui tapait autour d'elle dans le train, qui criait et a craché sur un homme.

Elle a aussi importuné d'autres voyageurs, effrayé un enfant et était très bruyante. Le chef de train a exigé qu'elle quitte le train avec ses bagages au prochain arrêt. Deux agentes de train étaient également impliquées dans l'affaire aux côtés du chef de train. Un passager s'est mis à disposition comme témoin.

La réaction: une plainte

La femme a porté plainte contre le chef de train à cause

de la contrainte subie. Le chef de train a requis une protection juridique professionnelle auprès du SEV, qui lui a mis à disposition un avocat.

Une poursuite nécessite une autorisation

Le Ministère public cantonal concerné a demandé l'autorisation de mener une procédure pénale et d'obtenir l'identité du chef de train, ce que le Ministère public de la Confédération a fourni, avec l'accord des CFF.

Le Ministère public a enquêté sur l'affaire et abandonné la poursuite pénale après avoir interrogé les protagonistes, pour les raisons suivantes :

Un contrôleur est responsable de la sécurité et du confort des passagers dans les trains. Il est en conséquence le représentant des CFF à bord

du train. Dans le cadre de la législation sur les transports, il a la compétence d'empêcher un passager de poursuivre son trajet quand celui-ci met en danger la sécurité et le confort des autres voyageurs, pour autant qu'une telle mesure soit appropriée, nécessaire et adaptée aux circonstances.

« Objectivement agressive »

Le procureur a jugé que le comportement de la plaignante était objectivement vraiment agressif, à coup sûr dérangeant pour les autres voyageurs et inconvenant. Par conséquent, la situation relève bien de l'art. 2, al. 1 de l'ordonnance des transports (OT).

La poursuite a été abandonnée. Le prévenu a reçu de la caisse de l'Etat un dédommagement pour le dérangement, c'est-à-dire qu'il a aussi pris en charge les honoraires d'avocat. Le SEV n'a eu ainsi aucun frais à supporter.

La protection juridique SEV

IMPRESSUM

contact.sev est le journal du Syndicat du personnel des transports et paraît toutes les deux semaines.

ISSN 1662-8462

Editeur: SEV, www.sev-online.ch

Rédaction: Peter Moor (rédacteur en chef), Peter Anliker, Alberto Cherubini, Anita Engimann, Beatrice Fankhauser, Françoise Gehring, Markus Fischer, Pietro Gianolli, Henriette Schaffter, Hélène Koch

Adresse de la rédaction: **contact.sev**, Steinerstrasse 35, case postale, 3000 Berne 6; contact@sev-online.ch; téléphone 031 357 57 57, fax 031 357 57 58

Abonnements et changements d'adresse:

Division administrative SEV, case postale, 3000 Berne 6; info@sev-online.ch
Abonnement annuel (pour non-membres): CHF 40.–

Annonces: Zürichsee Werbe AG, Seestrasse 86, case postale, 8712 Stäfa, tél. 044 928 56 11, fax 044 928 56 00, kontakt@zs-werbeag.ch, www.zs-werbeag.ch

Préresse: AZ Medien, Aarau; www.azmedien.ch

Imprimerie: Mittelland Zeitungsdruck AG, SOL PRINT, Subingen; www.solprint.ch (une entreprise du groupe AZ Medien AG)

La prochaine édition de *contact.sev* paraîtra le jeudi 13 octobre.

Dernier délai pour l'agenda et les annonces: jeudi 6 octobre, 10 h.

Cela vaut la peine d'entrer au SEV: tu auras de nombreuses prestations contre une cotisation modeste!

Le SEV lutte pour de meilleures conditions d'engagement et de travail.

Le SEV négocie des conventions collectives de travail.

Le SEV te conseille si tu as des problèmes sur ton lieu de travail.

Le SEV t'offre une protection juridique professionnelle.

Le SEV représente tes intérêts au niveau politique.

Au SEV, tu rencontres des gens qui ont les mêmes opinions que toi.

Au SEV, tu peux t'engager.

Grâce au SEV, tu peux t'offrir des vacances plus avantageuses.

Le SEV te soutient en t'offrant des cours de formation continue.

Le SEV t'informe via le journal *contact.sev* et le site www.sev-online.ch.

Le SEV t'aide lors de situations difficiles en octroyant des prêts et des crédits.

Le SEV te rend la vie moins chère, puisqu'il offre des assurances très avantageuses: protection juridique privée, assurances complémentaires à la caisse-maladie, 3^{ème} pilier.

Règlement de l'action du 11.11.11:

1. Tous les membres SEV peuvent participer à l'action 11.11.11 à l'exception du personnel professionnel SEV.

2. La période de recrutement valable pour cette action est comprise entre le 1^{er} janvier 2011 et le 11 novembre 2011.

3. En date du 11 novembre 2011, le secrétariat central arrête les comptes pour chaque recruteur. Les recruteurs concernés reçoivent un courrier les invitant à commander le prix mérité. Le cumul des prix n'est pas possible.

4. Les prix attribués sont les suivants:

Trois membres recrutés = un couteau multifonctions d'une valeur de CHF 80.– ou un bon d'achat à la Coop d'une valeur de CHF 50.–.

Sept membres recrutés = 1 nuit pour 2 personnes (smartbox Hostellerie de Charme) d'une valeur de CHF 200.–.

Onze membres recrutés = 1 iPad 2 d'une valeur de CHF 600.– (ou un bon équivalent dans une agence de voyage).

5. Trois séances de remise des prix sont organisées (apéro simple) à Berne, Lausanne et Zurich.



Oui, je veux devenir membre du SEV et je reçois automatiquement l'abonnement à *contact.sev*.

J'accepte les statuts et règlements en vigueur.

Nom/Prénom:

Rue:

Code postal/Lieu:

Téléphone:

Courriel:

Date:

Signature:

Recruté par:

Nom/Prénom:

Rue:

Code postal/Lieu:

Téléphone:

Numéro de compte/IBAN:

Nous prendrons contact avec toi pour un complément d'information! Merci de ton intérêt!

Envoyer ce talon à: Secrétariat central SEV, Steinerstrasse 35, case postale, 3000 Berne 6, ou faxer au 031 357 57 58

De Valendas à Flims par le « Grand Canyon suisse »

Par la Ruinaulta

Le mécano du RhB Patrick Cavelti (38 ans) nous propose un tour dans les gorges du Rhin (Ruinaulta en romanche) dans la vallée antérieure du Rhin, et sur le pierrier de la montagne de Flims.

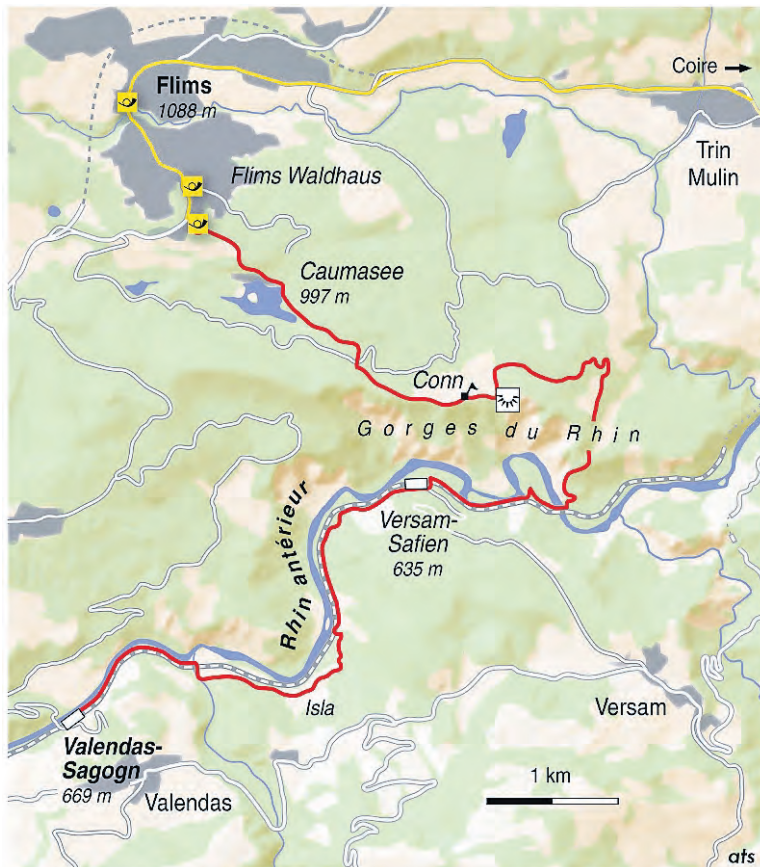


Patrick Cavelti est chef de service du RhB au comité central de la sous-fédération LPV.

Le point de départ de cette balade de plus de quatre heures est la station RhB Valendas-Sagogn, atteignable de Zurich par le train en 1 h 43. Nous suivons la ligne de train et le lit du Rhin antérieur environ 20 minutes, avant de tourner à droite à l'embouchure d'un ruisseau. A la lisière de la forêt on part de nouveau à gauche et après environ 700 mètres dans la forêt, on arrive au hameau d'Isla, dans une clairière (avec place à grillades). Le chemin grimpe encore et mène ensuite à nouveau à la ligne de chemin de fer. Nous la suivons sur un remblai qui protège les voies des chutes de pierres jusqu'à la station Versam-Safien, son école de canoë et le restaurant Bahnhofli. On peut d'ailleurs commencer le trajet depuis là et l'écouter ainsi d'une heure et demie. En chemin, les étranges formes des falaises impressionnent. Le Rhin supérieur a dû se creuser un passage à travers, après que le grand ébou-

lement dans les Alpes d'il y a 10000 ans l'eut d'abord bloqué dans la région d'Ilanz.

A la station on traverse les voies, on suit le panneau indicateur direction « Flims » et on arrive 20 minutes plus tard à un pont ferroviaire. On traverse le fleuve ici et on grimpe en une petite demi-heure la pente nord de la vallée (+170 mètres). En haut, on savoure la vue et on suit le panneau « Trin Mulin ». On y trouve aussi une belle place à grillades qui invite à la halte. Environ 700 m plus au nord, on tourne à gauche vers le restaurant Conn, où après un bon kilomètre et environ 170 m de plus on peut s'arrêter. Ou bien on pique-nique à la plate-forme panoramique

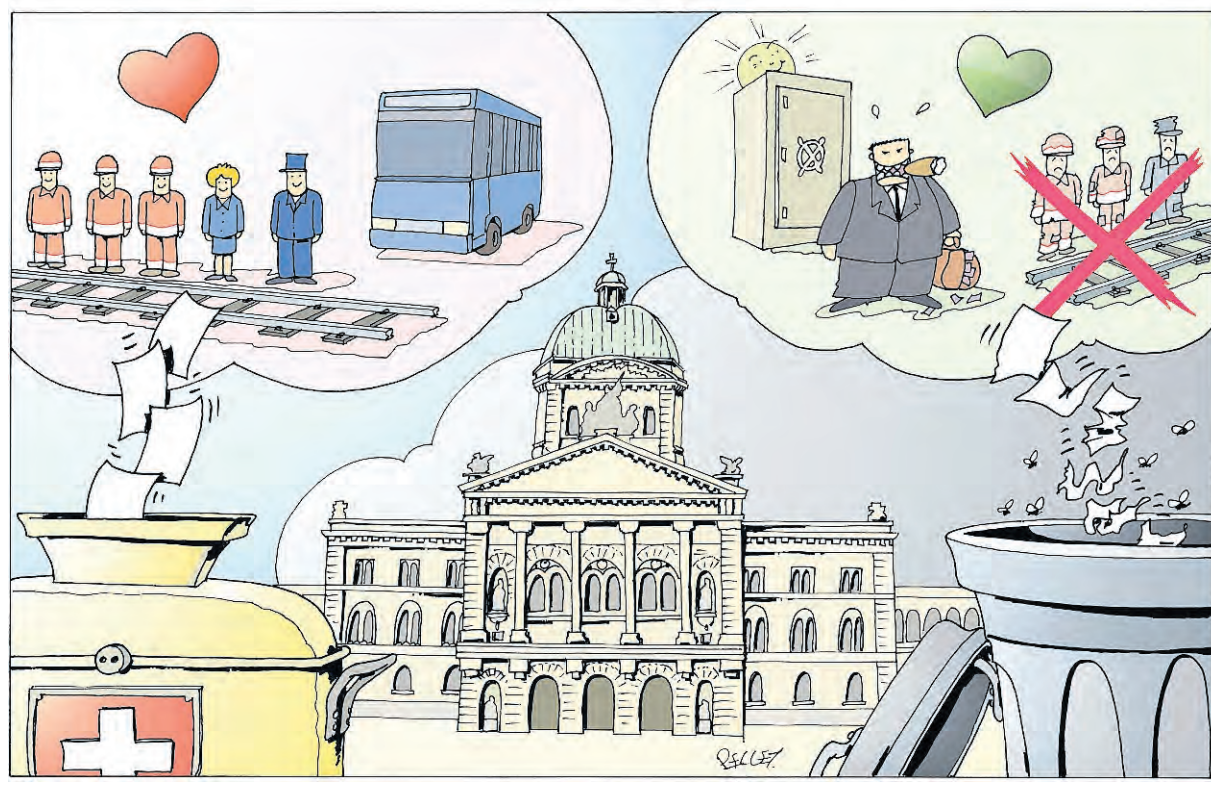


« Il Spir » (en romanche le martinet) à 5 minutes de là, qui offre une vue aérienne à 180 degrés unique.

De Conn, on est en 50 minutes au « Lag la Cauma », aux eaux vert turquoise. Le lac est entouré de trois côtés par la forêt et s'écoule à travers le pierrier. Le bain gratuit est ouvert

de juin à septembre. Ceux qui ne veulent pas se baigner peuvent suivre le chemin au-dessus du lac. A 35 minutes de là, un bus part toutes les heures de la station de car postal « Flims Waldhaus, Caumasee » pour Coire, avec des correspondances pour Zurich. *F/hk*

PELLET PIOCHE: ÉLISONS LES CANDIDATS QUI AIMENT LE PERSONNEL DES TRANSPORTS PUBLICS



IL Y A 50 ANS

Subventions pour les logements sociaux

L'administration avait attribué à chaque canton un « contingent annuel théorique », c'est-à-dire le nombre de logements pour lesquels il aurait droit à demander la subvention fédérale. Or, pendant les trois premières années, alors que l'on aurait dû construire 7500 logements à caractère social, on n'en dénombre que 3120. On le voit, l'intérêt qu'a suscité l'initiative de la Confédération est très variable. Dans certains cantons, l'industrie du bâtiment est bien suffisamment occupée aux travaux « ordinaires », ceux qui concernent les appartements coûteux ou les constructions industrielles, pour trouver de l'attrait aux « logements à caractère social ».

Un seul



pour réduire vos primes.

SEV
Gewerkschaft
des Verkehrspersonals
Syndicat du personnel
des transports
Sindacato del personale
dei trasporti

Quelle chance que vous soyez membre du SEV. Vous profitez ainsi de plus de 25 % de rabais sur les primes d'assurances complémentaires et d'un conseil personnalisé auprès de la CPT, première caisse-maladie online. Commandez simplement votre offre: 058 310 98 71 ou www.sev-online.kpt.ch.

KPT
CPT
Simplement bien assuré.

Simon Dovi, conducteur de bus aux Transports publics de la région lausannoise (tl)

« Conjuguer le blanc et le noir »

Originaire du Togo, établi en Suisse depuis une dizaine d'années, Simon Dovi (40 ans) a créé une association pour apporter sa contribution à la lutte contre la pauvreté.

« Si moi, ici en Suisse, je suis rassasié et qu'au Togo les gens ne mangent pas à leur faim, je n'arrive pas à être tranquille. » Ce fossé entre pays riches et pays pauvres turlupine Simon Dovi. « A l'heure de la mondialisation, tu ne peux pas dire que ce qui se passe en Afrique ne te concerne pas. Dans nos magasins, dans nos foyers, il y a des produits et des matières premières qui ont été et qui continuent à être importées d'Afrique. » Préférant la pratique à la théorie, Simon Dovi a décidé il y a deux ans de créer l'association CIDE (Centre international de développement et d'échange) dont le but est de mener à bien des projets de coopération au Togo comme le soutien aux jeunes filles-mères et aux étudiants en crise financière, le reboisement des forêts et l'appui à l'élevage d'agoutis. Ce dernier projet a bénéficié de l'aide de plusieurs membres et sections SEV notamment sensibilisés par Patrick Rouvinez, gérant de la filiale lausannoise de SEV Assurances et membre actif de l'association créée et présidée par Simon Dovi (les

agoutis sont des mammifères dont la viande est prisée par les habitants de l'Ouest africain).

« J'ai pris la clé des champs »

Simon Dovi est issu d'une « famille élastique typiquement africaine » selon ses propres termes où frères et demi-frères grandissent ensemble. « Nous étions 13 frères et sœurs dont 7 issus de la même mère. Mon père travaillait dans la branche café et cacao, j'ai grandi dans un milieu rural. » Après son baccalauréat, Simon Dovi est engagé par l'Union chrétienne des jeunes gens pour participer à des projets de développement franco-togolais. Son regard s'ouvre sur les injustices : la corruption, la déforestation, la misère. « Je me suis alors un peu mêlé de politique. Cela n'a pas plu aux autorités.

Beaucoup de jeunes de mon pays qui se sont lancés dans la politique ont été arrêtés et déportés. Pour nombre d'entre eux, on n'a plus eu de leurs nouvelles. Je ne voulais pas subir leur fin. Alors j'ai pris la clé des champs et je suis venu en Suisse. »

Marié à une Suisseuse

En 2000 Simon Dovi arrive dans notre pays. Son parcours a été identique à celui imposé à tout requérant d'asile : d'abord l'accueil dans



Simon Dovi aime bien son travail de conducteur aux tl.

un centre d'enregistrement, puis le placement dans un centre de requérants d'asile.

« Je cherche à voir le bon côté des choses. Cela ne sert à rien de cultiver la haine. Je demande aux personnes qui nourrissent des préjugés à notre égard de faire un pas pour nous connaître. »

Le hasard l'a conduit à Lausanne où il a fait la connaissance d'Anne-Marie, chargée de cours à l'EPFL. Le couple se marie, puis accueille deux ans plus tard les trois filles de Simon Dovi qu'il a ramenées du Togo. Depuis la famille s'agrandit. « En 2007, Anne-Marie et moi avons eu notre première fille et nous attendons un bébé pour le mois de novembre. »

Agacé par les préjugés

Après avoir exercé plusieurs petits boulots (manœuvre dans différents corps de métiers du bâtiment), Simon Dovi entame sa formation de conducteur de bus et trolleybus aux tl. « J'aime ce travail, même si parfois j'ai affaire à des clients agressifs qui font preuve d'incivilité, voire de racisme. »

Racisme, le mot est lâché. Comment se sent-on en Suisse lorsqu'on est dans la peau d'un Noir ? Simon Dovi n'esquive pas la question. « De nombreuses personnes ont tendance à nous mettre tous, nous les Noirs, dans le même pot, de nous prendre

au premier abord pour des sans-papiers, des dealers. Cette attitude m'agace ! Et je ne parle pas des préjugés qu'il y a à l'encontre des hommes noirs qui marient

des femmes blanches. Je suis certain que chaque couple mixte de ce pays a des choses à raconter. » Simon Dovi évoque aussi les difficultés que rencontrent les hommes à la peau noire pour trouver un logement. Face à ces embûches, Simon Dovi adopte une attitude pacifiste. « Je cherche à voir le bon côté des choses. Cela ne sert à rien de cultiver la haine. Je demande aux personnes qui nourrissent des préjugés à notre égard de faire un pas pour nous connaître. Nous ne sommes pas tous des pilleurs. Il faut que nous apprenions tous ensemble à conjuguer le blanc et le noir. » Chrétien engagé, Simon Dovi affirme que sa foi l'aide à vivre de manière sereine. Il fréquente l'Eglise évangélique Lazare à Bussigny près de Lausanne.

Rarement au cinéma

En dehors de son travail, de sa vie de famille et de ses multiples projets de coopération, est-ce que Simon Dovi réussit à trouver le temps pour avoir des loisirs ? « J'aime lire, et si le budget fami-

lial le permet, ma femme et moi allons au cinéma, mais c'est assez rare ! »

Alberto Cherubini

Site Internet de l'association présidée par Simon Dovi : www.cide-ong.ch

BIO

31 décembre 1971 : naissance de Simon Dovi (nom d'origine Agbozo Kodzo) à Kpélé-Govié, préfecture de Kloti, au Togo.
2000 : arrivée en Suisse.

2002 : mariage avec Anne-Marie.
2004 : les trois filles togolaises de Simon Dovi le



rejoignent à Lausanne.
1^{er} mars 2006 : débute son travail de conducteur de bus et trolleybus aux tl.
2007 : naissance de la première fille du couple.
2008 : adhésion au SEV et obtention de la nationalité suisse.
2009 : création de l'association CIDE (Centre international de développement et d'échange).
Novembre 2011 : Simon et Anne-Marie attendent la naissance de leur deuxième enfant.



Simon Dovi (troisième depuis la droite) cet été au Togo en compagnie de Patrick Rouvinez et de villageois togolais. Ces derniers ont bénéficié du programme d'aide à la construction d'habitats pour les agoutis lancé par Simon Dovi et son association CIDE.